REPUBLIQUE DU SENEGAL

----- oOo -----

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE THIES

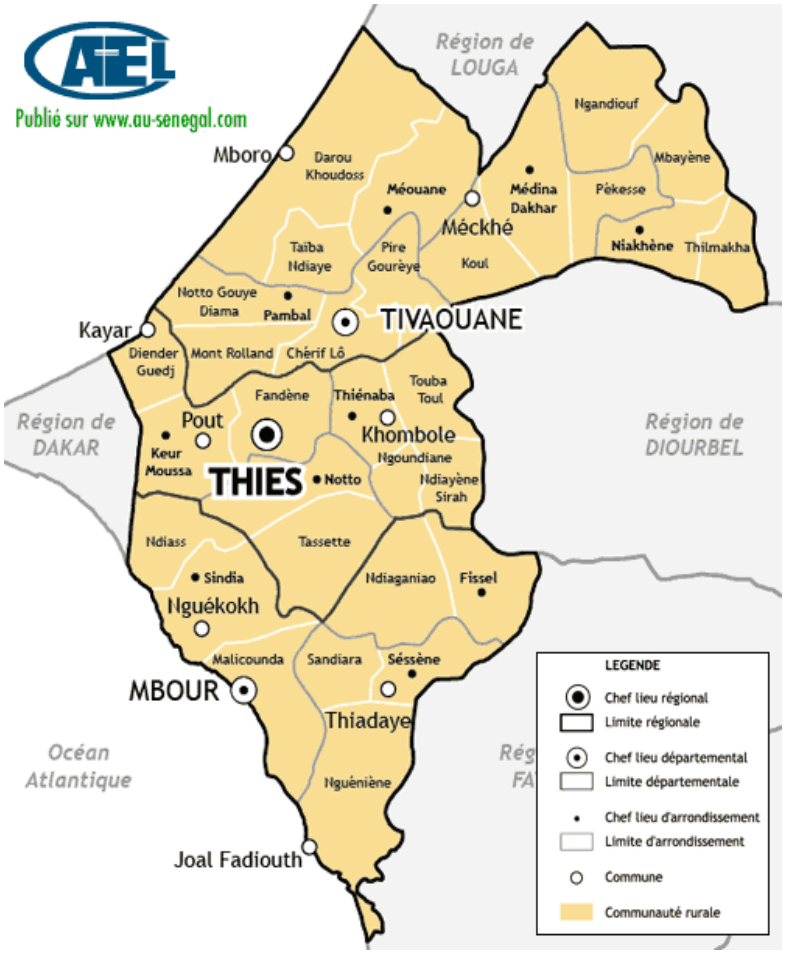

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE THIES
Année 2006

Directeur Général de l'ANSD :	Babakar FALL (DG)
Coordonnateur de l'Action Régionale :	Mamadou NDAO
Chef de service régional :	Yagaye GAYE
Adjoint Chef de service régional :	Daouda DIOP

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E

Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) **33** 869 21 39 / **33** 869 21 60 - Fax (221) **33** 824 36 15

Site web : www.ansd.sn

Email: statsenegal@ansd.gouv.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de THIES

BP : 173 - TEL : 33 951 16 18

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES - 3 -
LISTE DES TABLEAUX - 5 -
LISTE DES GRAPHIQUES - 7 -
AVANT PROPOS - 8 -
INTRODUCTION GENERALE - 10 -
SIGLES ET ABREVIATIONS - 11 -
FICHE SYNOPTIQUE - 13 -
PRESENTATION DE LA REGION - 14 -
DEMOGRAPHIE - 17 -
I.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT - 17 -
I.2 REPARTITION SPATIALE - 17 -
I.3 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE - 18 -
I.4 FECONDITE - 19 -
I.5 MORTALITE INFANTILE ET MATERNELLE - 20 -
I.6 NUPTIALITE - 20 -
I.7 MIGRATION ET URBANISATION - 22 -
Migration durée de vie - 22 -
Migration récente interrégionale - 25 -
Migrations interdépartementales - 26 -
AGRICULTURE - 28 -
II.1 AGRICULTURE SOUS PLUIE - 28 -
Pluviométrie - 28 -
Indicateurs Agricoles - 29 -
II.2 MARAICHAGE ET ARBORICULTURE FRUITIERE - 31 -
ELEVAGE - 33 -
RESSOURCES FORESTIERES - 36 -
PECHE - 38 -
HYDRAULIQUE RURALE ET AGRICOLE - 41 -
INDUSTRIES ET MINES - 43 -
ENERGIE - 46 -
ARTISANAT - 47 -
COMMERCE - 49 -
TOURISME - 50 -
POSTE - 52 -
TRANSPORT - 54 -
XIII.1 TRANSPORT ROUTIER - 54 -
XIII.2 TRANSPORT FERROVIAIRE - 54 -
COMMUNICATION - 56 -
XIV.1 TELECOMMUNICATIONS - 56 -
XIV.2 COUVERTURE RADIOPHONIQUE - 56 -
XIV.3 LES TIC - 57 -

SANTE... - 58 -

EDUCATION - 61 -

XVI.1 DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE - 62 -
XVI.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE - 62 -
XVI.3 EDUCATION SPECIALE - 63 -
XVI.4 ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE - 63 -
XVI.5 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - 65 -
XVI.6 ENSEIGNEMENT ARABE - 65 -
XVI.7 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL - 65 -
1. XVI.8 ALPHABETISATION FONCTIONNELLE - 66 -

HYDRAULIQUE URBAINE - HABITAT- ASSAINISSEMENT- CADRE DE VIE - 67 -

XVII.1 HYDRAULIQUE URBAINE - 67 -
XVII.2 HABITAT - 68 -
XVII.3 ASSAINISSEMENT – CADRE DE VIE - 69 -

CULTURE - 72 -

SPORT… - 73 -

PERCEPTION DE LA PAUVRETE - 75 -

XX.1 PAUVRETE EN MILIEU URBAIN - 75 -
Revenu…. - 75 -
Accès aux services sociaux de base - 75 -
Habitat et Urbanisation : - 76 -
XX.2…..PAUVRETE EN MILIEU RURAL - 76 -
Revenu…. - 76 -
Accès aux services sociaux de base - 76 -
Le réseau de communication - 77 -
Le foncier rural - 77 -

ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL - 78 -

XXI.1 LES COLLECTIVITES LOCALES - 79 -
XXI.2 PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT - 81 -
XXI.3 ORGANISATIONS DE DEVELOPPEMENT - 82 -

SITUATION DES GROUPES VULNERABLES - 83 -

XXII.1 JEUNES - 83 -
XXII.2 FEMMES - 84 -
XXII.3 PERSONNES HANDICAPEES - 86 -
XXII.4 PERSONNES EN SITUATION DIFFICILE - 88 -

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population régionale entre 1976 et 2006 et taux d'accroissement..... - 17 -
Tableau 2 : Effectif de Population et densité selon le département en 2006..... - 18 -
Tableau 3 : Répartition de la population résidente (de droit) selon les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence ..... - 18 -
Tableau 4 : Répartition de la population résidente (de droit) selon les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence. ..... - 18 -
Tableau 5 : Evolution de la fécondité dans la région de 1986 à 2005..... - 19 -
Tableau 6 : Matrice de migration durée de vie de la population résidente..... - 23 -
Tableau 7 : Bilans (soldes) de la migration interne durée de vie ..... - 24 -
Tableau 8 : Matrice de migration interne (récente) de la population résidente ..... - 25 -
Tableau 9 : Bilan (soldes) de la migration récente..... - 26 -
Tableau 10 : Répartition des migrants selon le département de résidence actuelle et le département de naissance - 26 -
Tableau 11 : Répartition des migrants selon le département de résidence il y a 5 ans et le département de résidence actuelle ..... - 27 -
Tableau 12 : Evolution de la Pluviométrie..... - 28 -
Tableau 13 : Evolution des indicateurs agricoles de 2002 à 2006..... - 29 -
Tableau 14 : Résultats agricoles de la campagne 2005/2006 ..... - 30 -
Tableau 15 : Situation de la mise en place et vente du matériel Agricole au 31 Mars 2006 ..... - 31 -
Tableau 16 : Autres matériels agricoles ..... - 31 -
Tableau 17 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 2003 à 2006..... - 33 -
Tableau 18 : Situation du cheptel par département en 2006..... - 33 -
Tableau 19 : Abattages contrôlés en 2006..... - 34 -
Tableau 20 : Situation du potentiel ligneux par département en 2006 ..... - 36 -
Tableau 21 : Situation de la Production de plants par type de pépinières ..... - 36 -
Tableau 22 : Evolution des Actions de Reboisement..... - 36 -
Tableau 23 : Evolution des indicateurs de la pêche artisanale ..... - 38 -
Tableau 24 : Evolution et répartition de la production halieutique ..... - 39 -
Tableau 25 : Indicateurs hydrauliques en 2006..... - 41 -
Tableau 26 : Forages réalisés et/ou équipés par les ONG ..... - 41 -
Tableau 27 : Situation des Unités industrielles en 2006..... - 43 -
Tableau 28 : Situation des Carrières en 2006..... - 44 -
Tableau 29 : Situation des Mines en 2006 ..... - 44 -
Tableau 30 : Volume de production des Mines et Carrière en 2006 ..... - 44 -
Tableau 31 : Situation des abonnés à l'électricité en 2006 ..... - 46 -
Tableau 32 : Répartition des artisans et des infrastructures selon le département en 2006..... - 47 -
Tableau 33 : Infrastructures commerciales en 2006..... - 49 -
Tableau 34 : Evolution des indicateurs touristiques..... - 50 -
Tableau 35 : Mandats émis et payés selon le département en 2006 ..... - 52 -
Tableau 36 : Situation des transferts d'argent WESTERN UNION en 2006..... - 52 -
Tableau 37 : Situation de la caisse d'épargne en 2006..... - 53 -
Tableau 38 : Situation du parc téléphonique de la région ..... - 56 -
Tableau 39 : Couverture radiophonique en 2006 ..... - 56 -
Tableau 40 : Situation des infrastructures sanitaires en 2006 ..... - 58 -
Tableau 41 : Ratios de situation de la région de Thiès en 2006 ..... - 59 -
Tableau 42 : Situation du personnel de santé en 2006 ..... - 59 -
Tableau 43 : Situation épidémiologique en 2006 : principales causes de morbidité ..... - 60 -
Tableau 44 : Répartition des infrastructures éducatives en 2006 ..... - 61 -
Tableau 45 : Indicateurs scolaires en 2006 ..... - 61 -
Tableau 46 : Répartition et Évolution des effectifs du préscolaire par département ..... - 62 -
Tableau 47 : Répartition et évolution des effectifs de l'élémentaire ..... - 62 -
Tableau 48 : Répartition et évolution des effectifs du moyen / secondaire..... - 63 -
Tableau 49 : Evolution de l'offre et de la demande en 2006..... - 67 -
Tableau 50 : Evolution du pourcentage des ménages selon la source d'approvisionnement en eau ..... - 68 -
Tableau 51: Situation et Répartition des Infrastructures socioculturelles en 2006..... - 72 -
Tableau 52 : Situation et répartition des indicateurs du sport en 2006..... - 73 -

Tableau 53 : Répartition de la population selon le département et le sexe..... - 86 -
Tableau 54 : Répartition de la population résidente handicapée selon le type de handicap et le département. - 86 -
Tableau 55 : Répartition des personnes handicapées par age et milieu de résidence..... - 88 -

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Pyramide des âges de la région de Thiès ..... - 19 -
Graphique 2 : Répartition des personnes mariées selon le sexe et l'âge ..... - 21 -
Graphique 3 : Répartition de la population résidente selon le type d'handicap, le département et le sexe ..... - 87 -

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : **(i)** collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; **(ii)** assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; **(iii)** mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ; **(iv)** assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; **(v)** préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions 2006 s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat

civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Après une présentation de la situation géographique et socio-économique de la région, tous les autres secteurs sont passés en revue. Il s'agit notamment du secteur démographique et de l'ensemble des secteurs annotés dans le sommaire. Pour chaque chapitre traité, l'analyse porte essentiellement sur les grandes tendances observées en 2006 et l'évolution par rapport à 2005.

Sans être exhaustif, voilà assez brièvement résumé le contenu de cette Situation Economique et Sociale que nous allons développer beaucoup plus en détails dans les différents chapitres.

Malgré les limites observées dans ce présent document nous espérons qu'il pourra servir aux autorités administratives, locales, aux élèves et étudiants ainsi qu'à tous les chercheurs.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEMO Action Educative en Milieu Ouvert

ART Agence régionale des télécommunications

CAPTAO Conférence des Associations de Postes et Télécommunications de l'Afrique de L'Ouest

CDEPS Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive

CMS Crédit Mutuel du Sénégal

CPRS Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale

CRDH Centre de Recherche pour le Développement Humain

DRDR Direction Régionale du Développement Rural

DRH Division Régionale de l'Hydraulique

EDS Enquête Démographique et de Santé

EFI Ecole de formation des Instituteurs

ENOA Ecole Nationale des Officiers d'Active

ENSA Ecole Nationale Supérieur d'Agriculture

EOI Evaluation des Objectifs Intermédiaires

ESAM Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESP Ecole Supérieure Polytechnique

FTT Filateries Textiles Thiessoises

GIE Groupement d'Intérêt Economique

GPF Groupement de promotion Féminine

ICS Industries Chimiques du Sénégal

INEFJA Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles

IRSV Inspection Régional des Services vétérinaires

IREF Inspection Régionale des Eaux et Forêts

IRJS Inspection Régionale de la Jeunesse et des Sports

IST/SIDA Infections Sexuellement Transmissibles/ Syndrome d'Immuno Déficience Acquis

JED Jeunesse En Difficulté

MICS Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

MIFERSO Mines de Fer du Sénégal Oriental

MSAD Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs de Thiès

NSTS Nouvelle Société Textile Sénégalaise

TIC Technologies de l'Information et de la Communication

OCB Organisation Communautaire de Base

OMS Organisation Mondiale de la Santé

ONG Organisation Non Gouvernementale

PIB Produit Intérieur Brut

PME Petites et Moyennes Entreprises

PMI Petites et Moyennes Industries

PNDL Programme national de Développement local

PNB Produit National brut

PRAE Plan Régional d'Action pour l'Environnement

PRAF Plan Régional d'Actions Forestières

PRDE Plan Régional de Développement de l'Education

PRDI Plan Régional de Développement Intégré

PROCHIMAT Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SAPCO Société d'Aménagement de la Petite Côte

SCOFI Scolarisation des Jeunes Filles

SDE Sénégalaise des Eaux

SENAC-ETERNIT Sénégalaise d'Amiante-ciment

SENELEC Société Nationale d'Electricité

SIGELEC Société Industrielle de Générateurs Electriques

SISMAR Société Industrielle Sénégalaise pour le Matériel Agricole et Rural

SNCS Société Nationale des Chemins Fer du Sénégal

SOREM Société de Réparation d'Unités Mécaniques

SSPT Société Sénégalaise des Phosphate de Thiès

TBS Taux Brut de Scolarisation

VRS Villages de Reclassement Social

ZODIR Zone de Développement

Fiche synoptique

Indicateurs	Thiès	Sénégal
Population estimée (2006)	1 413 448	11 077 484
Superficie (km^2)	6 601	196 712
Taux d'urbanisation en % (en 2002)	42,7	40,7
Taux d'accroissement naturel % (entre 2002 et 2006)	1,8	2,4
Densité (Nbre d'habitants / km^2) en 2006	210	54
Age médian au 1er rapport sexuel (femmes de 20-49 ans)	19,2	18,7
Age médian au 1er rapport sexuel (hommes de 25-59 ans)	21,0	20,9
Age médian à la 1ère union (femmes de 20-49 ans)	19,4	18,5
Age médian à la 1ère union (hommes de 30-59 ans)	28,7	28,1
Adolescentes mères (15-19 ans) en %	14,2	18,9
Nombre moyen d'enfants par femme	5,5	5,3
Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰	60	61
Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰	44	64
Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰	101	121
Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS, 2005)	0,7	0,7
Taux brut de scolarisation en %	69,5	62,7
Taux Net de scolarisation en %	49,8	45,0
Taux d'analphabétisme en %	41,6	40,9
Taux d'analphabétisme des hommes en %	31,9	31,7
Taux d'analphabétisme des femmes en %	51,2	49,7

PRESENTATION DE LA REGION

La région de Thiès s'étend sur une superficie de 6 601 km². Elle est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par celles de Diourbel et Fatick, à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

Sur le plan administratif, la région est découpée en trois (03) départements (Thiès, Mbour et Tivaouane) et dix (10) arrondissements. Elle abrite 43 collectivités locales dont la structuration s'articule autour de la Région, de 11 Communes et de 31 communautés rurales. Elle compte plus de 1 500 établissements humains.

Avec une population estimée à 1 300 000 habitants en 2002, la région de Thiès se situe à la deuxième place en terme de volume de population, après la région de Dakar. La densité de la population y est de 219 habitants au km².

La répartition spatiale de la population est en faveur du département de Thiès (qui abrite 38% des effectifs) suivi du département de Mbour avec (36%) et de celui de Tivaouane (26% de la population). Toutefois, l'analyse de la densité révèle que le département de Mbour reste le plus densément peuplé (296 habitants au km²) suivi de Thiès (264 habitants au km²) et de Tivaouane (198 habitants au km²).

Avec un potentiel économique important, l'économie régionale se situe à la deuxième place après Dakar du fait du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des mines

Au niveau de l'agriculture, la région de Thiès présente des atouts importants, particulièrement dans le domaine de la production maraîchère (2^{ième} pôle de production après Dakar) et de l'arboriculture fruitière (2^{ième} après la Casamance).

Le secteur de la pêche occupe une place de choix dans le poids économique de la région du fait de l'étendue de ses côtes. Ce secteur qui a longtemps occupé une place dans la formation du PNB et du PIB se heurte actuellement à de nombreuses contraintes. Les mises à terre se réduisent de plus en plus à cause de la rareté de la ressource, des mauvaises pratiques de pêche, de la pollution marine et de la vétusté de l'armement.

L'étendue de la façade maritime et la richesse et à la diversification des produits offerts concourent à la promotion du secteur touristique dans la région. Ce secteur qui peut être, à coup sûr, une rampe de croissance pour les autres secteurs (agriculture, pêche, élevage et artisanat) sur lesquels il exerce une forte demande, et devrait pouvoir contribuer ainsi de manière substantielle au relèvement du niveau de vie des populations de la région.

Le secteur du commerce, particulièrement celui du détail, constitue une réponse pertinente à la lutte contre la pauvreté parce que fournissant des opportunités de création de richesse. Cependant, celui-ci souffre de multiples contraintes qui devront être levées pour permettre aux acteurs de sortir de leur situation de précarité.

L'artisanat est caractérisé par le dynamisme et la créativité des artisans locaux, notamment dans la zone de Méckhé où il bénéficie de la proximité d'un marché touristique important et d'une promotion de plus en plus grande de l'utilisation de produits locaux. Ce secteur se positionne actuellement comme une réponse à la lutte contre le chômage, grâce aux nombreuses opportunités d'emplois qu'il génère et surtout aux possibilités de formation et de spécialisation offertes aux jeunes.

La région de Thiès a l'avantage d'être relativement bien pourvue en infrastructures éducatives, ce qui en fait une des régions se situant au premier plan dans l'offre éducative.

C'est ainsi qu'au niveau de l'éducation préscolaire, la région comptait déjà en 2004, 238 établissements répartis entre 25 Cases des tout-petits, 131 garderies communautaires et case d'éveil, 71 garderies privées laïques et 11 écoles maternelles publiques. L'essentiel de ces infrastructures est concentré en milieu urbain en dépit des efforts réalisés au niveau rural avec l'expérience des garderies communautaires.

Au niveau de l'élémentaire, la région dispose en 2006 de 729 écoles pour un effectif de 211 838.

L'enseignement moyen et secondaire dispose de nombreuses infrastructures éducatives, dont plusieurs collèges et lycées.

L'enseignement professionnel est assez bien représenté dans la région avec des écoles qui offrent des formations essentiellement orientées vers le tertiaire. De plus, avec la construction du lycée d'enseignement technique et de formation professionnelle, l'enseignement technique devrait connaître une avancée notable.

L'enseignement supérieur aussi dispose d'un potentiel appréciable, avec diverses structures de haut niveau comme l'École Supérieure Polytechnique de Thiès (ESP), l'Ecole Nationale des Officiers d'Active (ENOA), l'Ecole Nationale Supérieure Agricole (ENSA) et la nouvelle Université régionale.

La région de Thiès possède aussi d'importantes infrastructures sanitaires qui lui confèrent la deuxième position dans ce domaine, après la région de Dakar. En 2006, elle compte 2 établissements hospitaliers, 9 centres de santé, 146 postes de santé et 347 cases de santé dont 239 fonctionnelles.

Elle dispose en 2006 d'un réseau assez dense de forages et de puits dont la majorité est concentrée dans le département de Tivaouane caractérisé par sa ruralité.

S'agissant de l'assainissement, le réseau d'égouts, bien que sensiblement amélioré dans la Commune de Thiès notamment, présente tout de même quelques limites. En effet, les eaux pluviales sont difficilement évacuées dans la plupart des villes, du fait d'un système de drainage déficient. De plus, le niveau de branchement au réseau d'égouts reste encore faible.

En matière d'énergie électrique, la région de Thiès dépend essentiellement de la centrale du Cap des Biches de Rufisque pour son approvisionnement en énergie électrique. Elle dispose cependant de deux centrales privées relevant des ICS et des Ciments du Sahel.

DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans le présent chapitre proviennent essentiellement du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH3) et des enquêtes périodiques comme les EDS. Ces sources d'informations renseignent sur des phénomènes touchant à la nuptialité, la fécondité, la mortalité, l'emploi et aux migrations.

I.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT

La population de la région de Thiès était de 1 317 067 en 2002 (RGPH3, 2002). Elle est estimée en 2006 à 1 413 448 (cf Estimations de la population de Sénégal de 2005 à 2015, édition janvier 2006). Elle est composée de 49.9% d'hommes et 50.1% de femmes. La répartition par âge révèle une importante proportion de jeunes de moins de 20 ans (54,7 %). Les personnes âgées représentent 5.8 % de la population.

Le taux d'accroissement annuel intercensitaire était de 2,8 % entre 1976 et 1988 et de 2,2 % entre 1988 et 2002. Entre 2002 et 2006, le taux d'accroissement annuel est estimé à 1,8%.

Tableau 1 : Evolution de la population régionale entre 1976 et 2006 et taux d'accroissement

	1976[1]	**1988[2]**	**2002[3]**	**2006[4]**
Population résidente	654 046	941 151	1 317 067	1 413 448
Taux d'accroissement (%)		2.8	2.2	1.8

I.2 REPARTITION SPATIALE

Le département de Thiès concentre 37,8 % de la population, suivi de Mbour avec 33,5 % et de Tivaouane 28,7 %.
Environ 57 % de la poupulation régionale vit en milieu rural.
La densité régionale est de dans le département de Mbour 199,52 habitants/km2. Les densités selon le département sont contrastées, et dépassent la moyenne régionale, sauf dans le département de Tivaouane, qui enregistre des déplacements de population vers Touba. La densité est de 275 habitants/km2 dans le département de Mbour, 266 habitants /km2 dans le département de Thiès et 121 habitants /km2 dans celui de Tivaouane.

[1] Recensement général de la Population de 1976
[2] Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988
[3] Recensement Général de la population et de l'Habitat de 2002
[4] Estimations de population du Sénégal de 2005 à 2015, édition janvier 2006

Tableau 2 : Effectif de Population et densité selon le département en 2006

Département	Population	%	Superficie Km²	Densité Hbts/Km²
Mbour	441 475	33,5	1 607	274,72
Thiès	497 472	37,8	1 873	265,60
Tivaouane	378 120	28,7	3 121	121,15
Région	1 317 067	100	6 601	199,52

Source **: Estimations** de la Population du Sénégal issues du RGPH3, 2002 / DPS

I.3 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Tableau 3 : Répartition de la population résidente (de droit) selon les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 – 9	50,8%	49,2%	143867	51,3%	48,7%	235502	37,9%	62,1%	379369
10– 19	49,3%	50,7%	151105	51,%	49,%	190430	44,2%	55,8%	341535
20– 29	50,%	50,%	103570	49,8%	50,2%	116661	47,%	53,%	220231
30– 39	47,8%	52,2%	63939	47,3%	52,7%	76014	45,7%	54,3%	139953
40– 49	49,3%	50,7%	44851	48,6%	51,4%	54700	45,1%	54,9%	99551
50– 59	49,4%	50,6%	25810	49,%	51,%	34320	42,9%	57,1%	60130
60– 69	46,7%	53,3%	16070	49,9%	50,1%	24638	39,5%	60,5%	40708
70– 79	48,2%	51,8%	9242	51,6%	48,4%	15886	36,8%	63,2%	25128
80– 89	47,2%	52,8%	2841	52,3%	47,7%	4879	36,8%	63,2%	7720
90 et +	35,5%	64,5%	1086	42,1%	57,9%	1656	39,6%	60,4%	2742
Total	49.5%	50.5%	562381	50.2%	49.8%	754686	49.9%	50.1%	1317067

Source : RGPH 3, 2002

Tableau 4 : Répartition de la population résidente (de droit) selon les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence.

Groupe d'âges	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 – 9	26,3 %	24,9 %	25,6 %	31,9 %	30.5 %	31.2 %	29.5 %	28.1 %	28.8 %
10– 19	26,7 %	27,0 %	26,9 %	26,6 %	24.9 %	25.2 %	26.1 %	25.9 %	25.9 %
20– 29	18,6 %	18,2 %	18,4 %	15,3 %	15.6 %	15.5 %	16.7 %	16.7 %	16.7 %
30– 39	11,0 %	11,7 %	11,4 %	9,5 %	10.7 %	10.1 %	10.1 %	11.1 %	10.6 %
40– 49	7,9 %	8,1 %	8,0 %	7,0 %	7.4 %	7.2 %	7.4 %	7.7 %	7.6 %
50– 59	4,6 %	4,6 %	4,6 %	4.4 %	4.7 %	4.6 %	4.5 %	4.6 %	4.6 %
60– 69	2,7 %	3,0 %	2,7 %	3.2 %	3.3 %	3.3 %	3.0 %	3.2 %	3.1 %
70– 79	1,6 %	1,7 %	1,6 %	2.2 %	2.0 %	2.1 %	1.9 %	1.9 %	1.9 %
80– 89	0,5 %	0,6 %	0,5 %	0.7 %	0.6 %	0 6 %	0.6 %	0.6 %	0.6 %
90 et +	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0.2 %	0.3 %	0.2 %	0.2 %	0.2 %	0.2 %
Total	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
Effectif	278358	284023	562381	379185	375501	754686	657543	659524	1317067

Source : RGPH 3, 2002

Graphique 1: Pyramide des âges de la région de Thiès

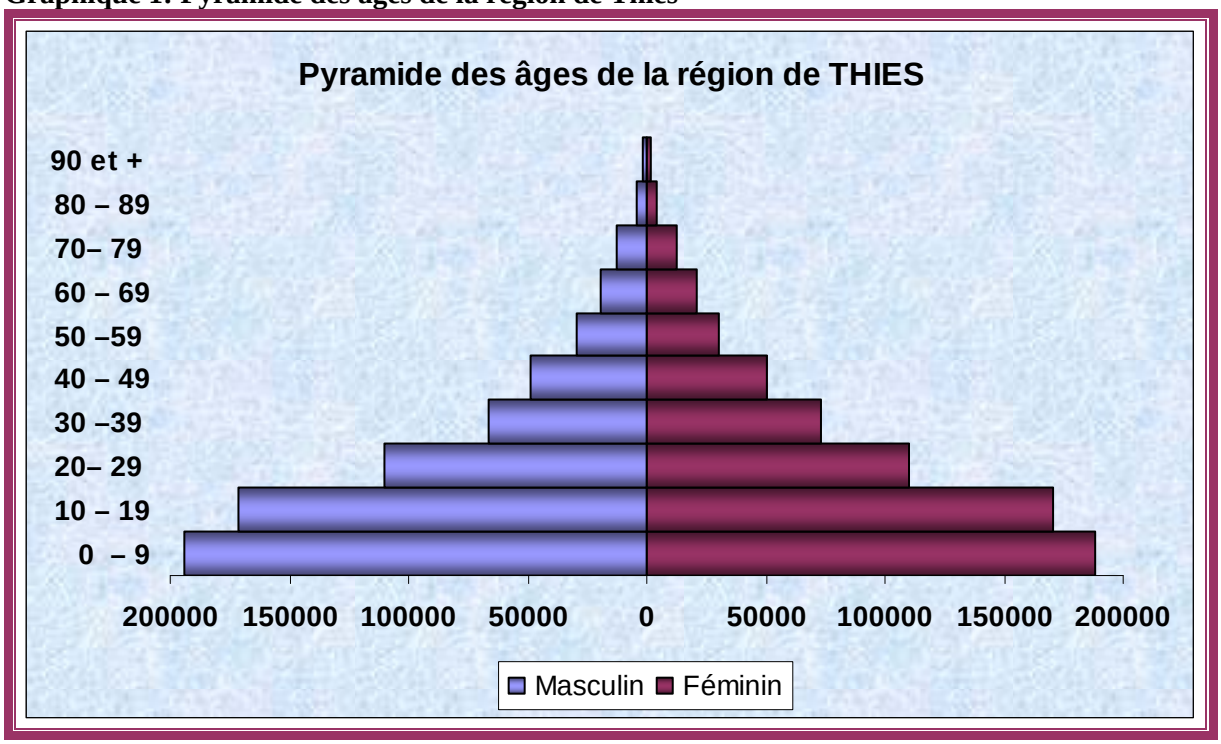

La base de la pyramide montre que la population de la région de Thiès, à l'instar de la population nationale, est jeune. Pour les autres groupes, on observe un quasi équilibre entre les deux sexes. En milieu urbain les hommes demeurent plus nombreux, contrairement au milieu rural où les femmes sont plus nombreuses.

I.4 FECONDITE

L'Enquête Démographique et de Santé de 2005 (EDS IV/2005) révèle que dans la région de thiès, les femmes ont, en moyenne 5,5 enfants contre 5,3 au niveau national. Thiès vient ainsi en quatrième position après la région de Dakar (3,7), Ziguinchor (4,9) et Saint Louis (5,2). Les différentes EDS montre également une baisse progressive de la fécondité entre 1986 et 2005.

Tableau 5 : Evolution de la fécondité dans la région de 1986 à 2005

I.S.F 15-49 ans	Nombre Enfant/femme
EDS I, 1986	7,8
EDS II, 1992	6,8
EDS III, 1997	5,9
EDS IV, 2005	5,5

Source **:** DPS/Enquêtes (EDS I, II, III) et CRDH/Enquête (EDS IV)

I.5 MORTALITE INFANTILE ET MATERNELLE

Selon les résultats de l'EDS IV / 2005, dans la région de Thiès, la mortalité infantile est de 60 ‰[5], la mortalité juvénile est de 44 ‰[6] et la mortalité infanto–juvénile de 101 ‰[7]

Pour les mêmes quotients de mortalité, on note respectivement les niveaux suivants sur l'ensemble du Sénégal :

- quotient de mortalité infantile : 61 ‰
- quotient de mortalité juvénile : 64 ‰
- quotient de mortalité infantile juvénile 121 ‰ (soit plus d'un enfant sur dix)

Par ailleurs, selon la même enquête**,** sur 1000 naissances (survenues dans la période des 10 derrières années avant l'enquête), 33 enfants sont décédés avant l'âge d'1 mois, et 27 âgés d'un mois avant l'âge d'1 an. Ces quotients sont respectivement de 35 ‰ et de 26 ‰ pour l'ensemble, du Sénégal.

Les déterminants de cette forte mortalité qui du reste, est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (le risque de décès étant 2,3 fois plus important en milieu rural) peuvent trouver leur fondement dans divers facteurs aussi bien socioculturels qu'économiques. On peut noter à ce propos, que l'étroitesse de l'intervalle entre 2 naissances, le mariage précoce et le niveau d'instruction des mères (les mortalités infantile et juvénile diminuent de 3 fois lorsque les mères ont été à l'école) en particulier sont des facteurs tendant à augmenter la mortalité.

La mortalité maternelle définie comme étant celle des mères de 15 à 49 ans, survenue à l'occasion d'un accouchement ou à la suite de couches, est estimée à environ 410 décès pour 100 000 naissances vivantes.

I.6 NUPTIALITE

Dans la région de Thiès, les personnes mariées et les célibataires représentent, respectivement 33.2% et 24.8 % de la population âgée de 10 ans et plus ; les veufs (ves) qui représentent 11 %, sont en majorité du sexe féminin. Les personnes ayant contracté d'autres types d'unions non reconnues au Sénégal ne représentent pas plus de 5,1% de cette population étudiée.

[5] Sur 1000 naissances vivantes, 60 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire
[6] Sur 1000 enfants ayant atteint 1 an, 44 décèdent avant le cinquième anniversaire
[7] Sur 1000 naissances vivantes, 101 meurent avant d'avoir 5 ans.

Graphique 2 : Répartition des personnes mariées selon le sexe et l'âge

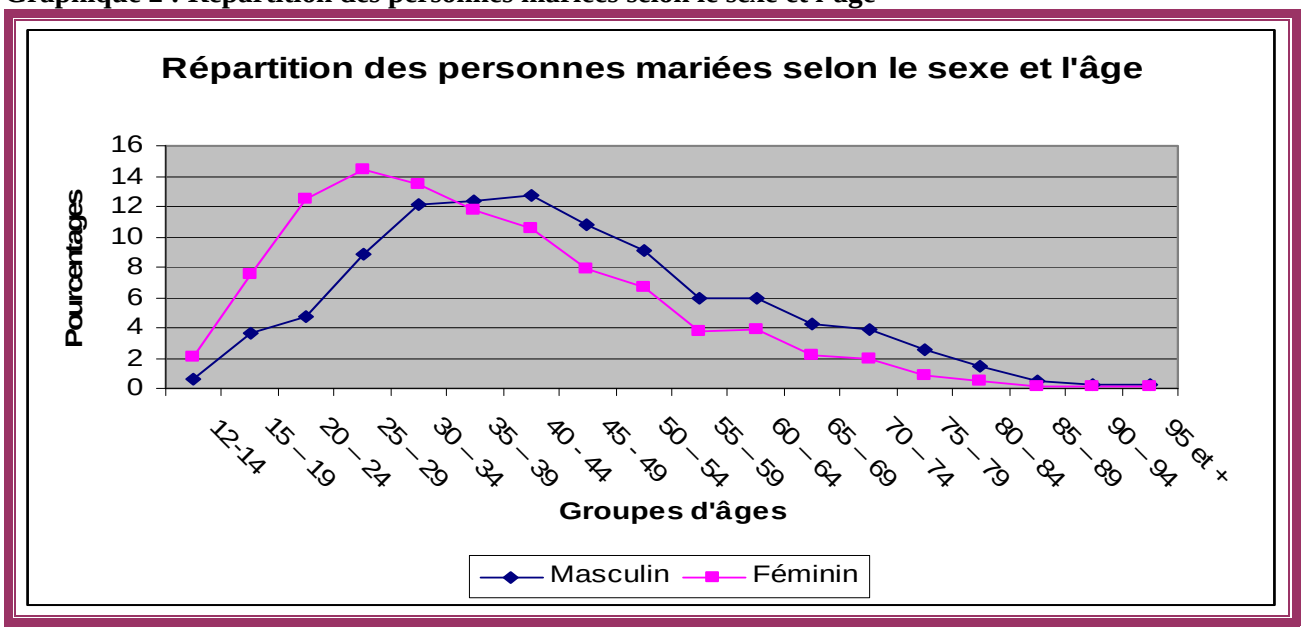

Source : RGPH 3, 2002

Les courbes des personnes mariées selon l'âge et le sexe montrent une même tendance, avec un retard pour les hommes jusqu'à 30-34 ans. A partir de 35-39 ans il y a une légère supériorité des hommes mariés, jusqu'à la tranche 80-84 ans. A partir de ce groupe d'âge, on observe le même pourcentage d'hommes que de femmes mariés.

La proportion de célibataires demeure importante pour les deux sexes, dans les tranches d'âges 10-14 ans et 15-19 ans atteignant 38% chez les femmes et 32% chez les hommes. A partir de 20-24 ans, on observe une chute du nombre des célibataires au niveau des deux sexes, mais avec une légère prédominance chez les hommes A 40-44 ans, on note autant d'hommes que de femmes célibataires, avec un pourcentage presque nul.

Dans l'ensemble, le veuvage frappe plus les femmes que les hommes. Pour les groupes d'âges 10-14 ans à 45- 49 ans, on enregistre plus de veufs que de veuves. Mais à partir de 50 ans jusqu'à l'âge 74 ans la proportion de veuves devient plus importante.

Concernant les divorces, on note très peu de cas de divorce chez les jeunes de 10 à 19 ans. Entre 20-24 ans et 30-34 ans, le nombre de divorcés augmente nettement chez les femmes. Cette tendance est inversée, à partir de 40-44 ans jusqu'à 70-74 ans.

I.7 MIGRATION ET URBANISATION

La région est à la croisée des chemins menant vers toutes les régions du pays : c'est bien une région carrefour, la plus proche de la Capitale Dakar. A ce titre Thiès et les régions intérieures du Sénégal constituent en quelque sorte des vases communicants.

Migration durée de vie

La région de Thiès enregistre un taux d'entrée de 12,4 %, dont le tiers environ vient de la région de Dakar. Le mouvement inverse de sortie de la région est légèrement plus important (le taux de sortie est de 16 %), surtout vers Dakar. Le solde migratoire est de moins 47 405.

Tableau 6 : Matrice de migration durée de vie de la population résidente

Région de résidence	Région de naissance											Entrées	
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint-Louis	Tamba counda	Thiès	Ziguinchor	Effectif	%
Dakar		78993	54265	72282	27651	56043	27461	64143	15850	135178	80632	612498	46,6
Diourbel	28186		18161	20284	894	59072	1179	3279	1565	41132	2214	175966	13,4
Fatick	10901	9761		15725	621	3228	440	1841	757	7817	2070	53161	4
Kaolack	10635	12268	21257		1854	6926	1574	3138	2734	5506	4262	70154	5,3
Kolda	6468	2058	2317	16872		863	1269	2062	4824	2012	11426	50171	3,8
Louga	10081	11754	2128	3720	673		934	5732	694	6713	1031	43460	3,3
Matam	5908	1985	302	1247	340	1754		6541	1164	1253	586	21080	1,6
St – Louis	15241	2461	1316	3386	1823	7268	2711		923	5091	3107	43327	3,3
Tamba	5607	3583	3847	7891	3898	1841	3286	2221		3255	2351	37780	2,9
Thiès	53719	18133	16377	17380	5261	19812	3947	13819	3255		11121	162824	12,4
Ziguinchor	13908	1480	1586	3435	16625	594	562	2438	850	2272		43750	3,3
Sorties	160654	142476	121556	162222	59640	157401	43363	105214	32616	210229	118800	1314171	100
%	12,2	10,8	9,2	12,3	4,5	12	3,3	8	2,5	16	9	100	///
Natifs	1623711	1016687	673923	1150569	800145	789858	436419	746857	585429	1354733	472325	9650656	
Indice de sortie	9,9	8,8	7,5	10	3,7	9,7	2,7	6,5	2	12,9	7,3	///	

NB : l'ensemble de la population de droit est 9 855 338 habitants, 1 314 171 sont des migrants internes durée de vie et 204 682 sont des migrants internationaux durée de vie.

Source : RGPH 3, 2002

Tableau 7 : Bilans (soldes) de la migration interne durée de vie

Région de résidence	Région de naissance										
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacounda	Thiès	Ziguinch
Dakar		50807	43364	61647	21183	45962	21553	48902	10243	81459	66
Diourbel	-50807		8400	8016	-1164	47318	-806	818	-2018	22999	
Fatick	-43364	-8400		-5532	-1696	1100	138	525	-3090	-8560	
Kaolack	-61647	-8016	5532		-15018	3206	327	-248	-5157	-11874	
Kolda	-21183	1164	1696	15018		190	929	239	926	-3249	-5
Louga	-45962	-47318	-1100	-3206	-190		-820	-1536	-1147	-13099	
Matam	-21553	806	-138	-327	-929	820		3830	-2122	-2694	
Saint Louis	-48902	-818	-525	248	-239	1536	-3830		-1298	-8728	
Tambacounda	-10243	2018	3090	5157	-926	1147	2122	1298		0	1
Thiès	-81459	-22999	8560	11874	3249	13099	2694	8728	0		8
Ziguinchor	-66724	-734	-484	-827	5199	-437	-24	-669	-1501	-8849	

Source : RGPH 3, 2002

Migration récente interrégionale

Thiès constitue une des destinations privilégiées des migrants récents avec 17 ; 4% de l'ensemble des entrées survenues dans le territoire national. Près de la moitié des entrées dans la région provient de la région de Dakar. Inversement, les sorties de Thiès enregistrent un taux d'environ 14,7 %. Depuis quelques temps, beaucoup de migrants internes, surtout d'origine dakaroise, ont choisi de résider dans la région, particulièrement dans la capitale régionale, pour des raisons d'ordre économique et social. En effet, ces migrants sans, sans trop s'éloigner de Dakar, peuvent ainsi profiter des conditions de vie moins difficiles (transport et logements') et des grands projets d'investissement (Senbus, Transrail, Industries chimiques du Sénégal, Usine d'eau minérale de Kirène, projets touristiques à Mbour, etc.).

Tableau 8 : Matrice de migration interne (récente) de la population résidente

Région de résidence	**Région de résidence antérieure**											**Entrées**	
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tamba counda	Thiès	Ziguinchor	Effectif	%
Dakar		12663	8749	13690	5719	5544	4968	8952	4196	23205	13978	101664	35,6
Diourbel	13178		3143	4295	385	7370	335	701	579	7338	614	37938	13,3
Fatick	4529	2171		3422	263	808	61	1035	299	2674	578	15840	5,5
Kaolack	3427	1844	2669		509	678	228	598	620	1177	749	12499	4,4
Kolda	2713	534	580	3018		169	163	732	1312	874	2029	12124	4,2
Louga	3820	2708	449	815	234		165	1039	284	2049	283	11846	4,1
Matam	1826	383	163	310	103	317		1041	340	346	109	4938	1,7
St- Louis	6642	743	305	1088	647	1503	1021		436	2328	951	15664	5,5
Tamba	2543	778	578	1742	1266	497	659	712		1200	558	10533	3,7
Thiès	23629	4541	3915	4235	1996	3176	815	2800	1107		3439	49653	17,4
Ziguinchor	6105	365	305	771	3661	126	112	683	287	741		13156	4,6
Sorties	68412	26730	20856	33386	14783	20188	8527	18293	9460	41932	23288	285855	100
%	23,9	9,4	7,3	11,7	5,2	7,1	3	6,4	3,3	14,7	8,1	100	

Source : RGPH 3, 2002

Tableau 9 : Bilan (soldes) de la migration récente

Région de Résidence	Région de résidence antérieure											Bilan migratoire
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacounda	Thiès	Ziguinchor	
Dakar		-515	4220	10263	3006	1724	3142	2310	1653	-424	7873	33252
Diourbel	515		972	2451	-149	4662	-48	-42	-199	2797	249	11208
Fatick	-4220	-972		753	-317	359	-102	730	-279	-1241	273	-5016
Kaolack	-10263	-2451	-753		-2509	-137	-82	-490	-1122	-3058	-22	-20887
Kolda	-3006	149	317	2509		-65	60	85	46	-1122	-1632	-2659
Louga	-1724	-4662	-359	137	65		-152	-464	-213	-1127	157	-8342
Matam	-3142	48	102	82	-60	152		20	-319	-469	-3	-3589
Saint Louis	-2310	42	-730	490	-85	464	-20		-276	-472	268	-2629
Tambacounda	-1653	199	279	1122	-46	213	319	276		93	271	1073
Thiès	424	-2797	1241	3058	1122	1127	469	472	-93		2698	7721
Ziguinchor	-7873	-249	-273	22	1632	-157	3	-268	-271	-2698		-10132

Source : RGPH 3, 2002

Migrations interdépartementales

Les flux migratoires d'un département à l'autre ne présentent pas de grandes variations à travers le territoire régional. Cependant, ils sont plus accentués du département Mbour vers les autres départements soit 37 % de l'ensemble des migrants; au départ des départements de Thiès et Tivaouane, la migration représente respectivement 29 %, et 34 %.

Tableau 10 : Répartition des migrants selon le département de résidence actuelle et le département de naissance

Département de résidence	Département de résidence à la naissance			
	Mbour	Thiès	Tivaouane	Ensemble
Mbour		17 267	13 165	30 432
Thiès	22 310		17 810	40 120
Tivaouane	10 892	8 550		19 442
Ensemble	33 202	25 817	30 975	89 994

Source : RGPH 3, 2002

Tableau 11 : Répartition des migrants selon le département de résidence il y a 5 ans et le département de résidence actuelle

Département de résidence actuelle	Département de résidence il y a 5 ans			
	Mbour	Thiès	Tivaouane	Ensemble
Mbour		4 532	3 954	8 486
Thiès	6 200		4 641	10 841
Tivaouane	3 431	3 661		7 092
Ensemble	9 631	8 193	8 595	26 419

Source : RGPH 3, 2002

La région de Thiès est l'une des régions les plus urbanisées du pays. Etant la plus proche de Dakar qui, comme on le sait, est confrontée à certaines difficultés liées au logement, au transport, à la forte concentration humaine, etc.. Pour toutes ces raisons, la région reçoit un important flux de populations surtout orienté vers les villes de Thiès, Mbour et Tivaouane. Ce phénomène est observé dans d'autres localités comme Kayar, Mboro, Nguékokh et Thiadiaye, érigées en Communes. D'où un fort taux d'urbanisation de la région d'environ 43 % en 2002.

On dénombre actuellement onze (11) Communes dont les plus peuplées demeurent Thiès, Mbour.

Les taux d'urbanisation sont de 49% pour le département de Thiès, 37% pour celui Mbour et 13% pour le département de Tivaouane.

AGRICULTURE

L'agriculture occupe une place de choix dans l'économie régionale La région peut être subdivisée en trois zones spécifiques que sont :

- la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

La situation de l'agriculture a évolué en dents de scie, tant du point de vue de la pluviométrie, des superficies emblavées, de la production, des rendements, des intrants que du matériel agricole.

II.1 AGRICULTURE SOUS PLUIE

Pluviométrie

Entre 2002 à 2006, le niveau le plus élevé est enregistré en 2005, soit 605 mm ; le département de Mbour a atteint 779 mm. En 2006, les hauteurs d'eau ont relativement baissé, soit 450 mm. Seul le département de Mbour avec 528 mm dépasse la moyenne régionale.

Tableau 12 : Evolution de la Pluviométrie

Années / Localités		2002	2003	2004	2005	2006
Thiès	Hauteur (mm)	323,4	351,2	273,7	550,18	412
	Nombre de jours	22	25	21	35	31
Mbour	Hauteur (mm)	308,2	383,14	301,86	779,1	528
	Nombre de jours	21	34	21	38	36
Tivaouane	Hauteur (mm)	297,1	338,6	303,3	486,3	410
	Nombre de jours	20	21	20	29	26
Région	Hauteur (mm)	307,5	357,68	292,9	605,19	450
	Nombre de jours	21	27	21	34	31

Source : RGPH 3, 2002

Indicateurs Agricoles

Concernant les céréales, en 2006 le mil souna vient en tête, tant pour les superficies (96.000 ha) que pour la production (48 000 tonnes). Suivent le sorgho (11 000 ha emblavées pour 5 000 tonnes) et le mais (500 ha emblavées pour 300 tonnes).

La production de l'arachide d'huilerie rencontre des difficultés liées, à l'accès aux semences, l'appauvrissement des terres de cultures, surtout au Nord-Est du département de Tivaouane (arrondissement de Niakhène et Mérina Dakar) qui est une grande zone de production, et à l'insuffisance pluviométrique (410 mm en 2006). Pour l'année 2006, la production a atteint 29 000 tonnes, soit une baisse de 11%, par rapport à l'année 2005. Les superficies ont connu également une baisse de 14%.

En 2006, la production céréalière (mil souna surtout et sorgho), malgré sa première place (53.000 tonnes) par rapport à l'arachide (29.000 tonnes) a connu une baisse relative de 25% par rapport à la campagne agricole 2005.

Les productions d'appoint, comme le niébé (12 000 tonnes), le manioc (96 000 tonnes) et le pastèque (54 000 tonnes) ont gagné en importance, du fait d'un système de production très léger, de leur facilité d'exploitation, et parce que fournissant des revenus financiers immédiats. Cependant, comme pour les autres cultures pluviales, elles semblent subir le contrecoup des rendements irréguliers.

Tableau 13 : Evolution des indicateurs agricoles de 2002 à 2006

Année Spéculation	2002	2003	2004	2005	2006
SUPERFICIES (Ha)					
Mil souna	100 436	102 952	89 136	110 063	95 833
Sorgho	12 231	14 997	8 282	8 181	11 401
Maïs	4 654	4 654	2 163	627	534
Arachide	51 704	51 704	56 003	60 129	51 616
Manioc	33 058	33 058	37 275	12 174	14 712
Niébé	26 500	26 500	32 483	45 079	40 340
Pastèque	ND	7 015	8 311	9 881	4 900

Année Spéculation	2002	2003	2004	2005	2006
RENDEMENTS (Kg/Ha)					
Mil souna	188	421	126	796	502
Sorgho	180	806	169	919	422
Maïs	721	722	105	672	565
Arachide	523	523	166	729	569
Manioc	5 000	5 000	4 885	9 390	6 545
Niébé	270	270	118	492	297
Pastèque	ND	11 000	6 382	9 439	11 124

Année Spéculation	2002	2003	2004	2005	2006
PRODUCTIONS (Tonnes)					
Mil souna	18 852	43 483	11 190	87 620	48 129
Sorgho	2 197	12 093	1 396	7 520	4 815
Maïs	3 358	3 358	227	422	302
Arachide	27 047	27 047	9 270	43 827	29 354
Manioc	165 290	165 290	182 076	114 313	96 284
Niébé	7 147	7 147	3 833	22 160	11 994
Pastèque	ND	77 165	53 043	93 262	54 510

Source : DSDIA/DAPS

Tableau 14 : Résultats agricoles de la campagne 2005/2006

Localités	Mil			Sorgho			Maïs			Tot.céréales	
	Sup (Ha)	Rdt (Kg/ha)	Prod (T)	Sup (Ha)	Rdt Kg/ha	Prod (T)	Sup (Ha)	Rdt Kg/ha	Prod (T)	Sup (Ha)	Prod (T)
Mbour	42830	398	17046	10241	411	4209	346	600	208	53417	21463
Thiès	10618	656	6965	474	700	332				11092	7297
Tivaoune	42285	564	24117	686	400	274	188	500	94	43259	24485
Région (1)	95833	502	48128	11401	422	4815	534	565	302	107768	53246
Résultats 2005/06 (2)	110063	592	65190	8181	639	5226	627	672	422	118871	70837
Ecart en % (1) & (2)	- 13	- 15	- 26	39	- 34	- 8	- 15	- 16	- 28	- 9	- 25

Localités	Arachide Huilerie			Niébé			Manioc			Pastèque		
	Sup (Ha)	Rdt (Kg/ha)	Prod (T)	Sup (Ha)	Rdt (Kg/ha)	Prod (T)	Sup (Ha)	Rdt (Kg/ha)	Prod (T)	Sup (Ha)	Rdt (Kg/ha)	Prod (T)
Mbour	12591	420	5288	10293	213	2192	2335	8500	19848	3470	12000	41640
Thiès	5707	714	4075	8367	433	3623	4488	10000	44880	1430	9000	12870
Tivaouane	33318	600	19991	21680	285	6179	7889	4000	31556			
Région (1)	51616	569	29354	40340	217	11994	14712	6545	96284	4900	11124	54510
Résultats 05/06 (2)	60129	547	32903	45079	352	15860	12174	9390	114313	9881	9439	93262
Ecart en % (1) & (2)	- 14	4	- 11	- 11	- 15	- 24	- 21	- 30	- 16	- 50	18	- 42

Localités	BISSAP			GOMBO			AUBERGINE		
	Sup (Ha)	Rdt Kg/ha	Prod (T)	Sup (Ha)	Rdt Kg/ha	Prod (T)	Sup (Ha)	Rdt Kg/ha	Prod (T)
Mbour	339	250	85	72	10000	720	425	12000	5100
Thiès	566	350	198	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Tivaouane	nd	nd	nd	345	8000	2760	nd	nd	nd
Région (1)	905	313	283	417	8345	3480	425	12000	5100
Résultats 05/06 (2)	1070	291	311	210	1000	1890	775	10000	7750
Ecart en % (1) & (2)	- 15	- 8	- 9	991	- 7	84	- 45	20	- 34

Source : DSDIA/DAPS

Tableau 15 : Situation de la mise en place et vente du matériel Agricole au 31 Mars 2006

Départ-tement	Equipement souleveuse sine			Equipement adaptateur			Houes occidentales 3 dents			Semoir super Eco			Distributeur semoir			Charrette équine			Charrette asine		
	R	V	S	R	V	S	R	V	S	R	V	S	R	V	S	R	V	S	R	V	**S**
Thiès	88	15	73	88	5	83	352	157	195	68	65	3	54	0	44	56	47	9	54	27	**27**
Mbour	77	19	58	77	19	58	308	75	233	67	54	13	67	54	13	67	54	13	52	44	**8**
Tivavaoua	135	0	135	135	0	135	540	82	358	117	81	36	117	81	36	72	66	6	70	58	**12**
Total	300	34	266	300	24	276	1200	414	786	252	200	52	228	135	93	180	157	23	175	123	**52**

NB : R = Reçu ; V = Vendu ; S = Stock

Source : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)/Thiès

Tableau 16 : Autres matériels agricoles

Département	Prévus		Vendus		Observation
	Décortiqueuse à Mil	Moulin Noflaye	Décortiqueuse à Mil	Moulin Noflaye	
Thiès	1	4	0	0	Toutes ces unités sont toujours stockées au niveau de l'usine SISMAR
Mbour	1	4	0	1	
Tivaouane	2	6	0	0	
Total	4	14	0	1	

Source : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)/Thiès

II.2 MARAICHAGE ET ARBORICULTURE FRUITIERE

Malgré une absence de données chiffrées, l'appréciation des spécialistes de la Direction Régionale du Développement Rurale (DRDR) est présentée ainsi qu'il suit :

- la région de Thiès est la seconde région productrice de fruits après celle de la Casamance.

- le maraîchage est pratiqué dans la partie Ouest du département de Tivaouane (zone des Niayes) et dans certaines zones dépressionnaires de la région.

- la région est le deuxième pôle de production maraîchère du Sénégal avec 1/3 des superficies exploitées et une production estimée à 30,25 % de la production nationale.

- la prééminence du département de Tivaouane qui fournit plus des 3/4 de la production maraîchère et plus du quart de la production fruitière régionale.

- les spéculations maraîchères sont très variées, mais l'oignon constitue la principale culture en terme de production. Elle est suivie de la pomme de terre, des choux et de la tomate.

- l'arboriculture fruitière est pratiquée surtout dans la partie Ouest du département de Tivaouane et dans les arrondissements de Keur Moussa et de Thiénaba pour le département de Thiès. Les mangues viennent en première position avec une production moyenne annuelle de plus de 10 000 tonnes ; suivent ensuite les agrumes, les bananes et enfin les autres productions fruitières.

ELEVAGE

La région de Thiès n'est pas considérée comme une zone à vocation d'élevage mais elle bénéficie de potentialités diverses tant sur le plan physique, technique qu'humain, capables d'offrir des possibilités réelles de développement du secteur.

On peut souligner les conditions climatiques favorables à l'intensification de certaines espèces, l'existence de forêts classées constituant un potentiel fourrager important, l'existence de grands marchés de bétail ruraux (Touba Toul, Pékesse, Sandiara). On peut aussi noter la proximité de centres urbains pour l'écoulement des produits de l'élevage, et l'existence d'organisations et de GIE d'éleveurs.

En outre, la variété de ses espèces et ses taux de croissance positifs (3,0 % pour les bovins, 2,0 % pour les équins, 2,5 % pour les asins, 6,0 % pour les ovins/caprins, 2,0 % pour les porcins et 25,0 % pour les volaille) constituent des atouts certains dans une perspective d'intensification.

Tableau 17 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 2003 à 2006

Espèce **Années**	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins
2003	165 984	181 938	155 498	18 436	57 696	50 794
2004	168 474	218 326	186 598	19 358	60 581	53 334
2005	171 001	235 792	201 526	20 713	63 610	56 001
2006	173 566	254 655	217 648	22 163	66 791	58 801

Source : Inspection des Services Vétérinaires/Thiès

Tableau 18 : Situation du cheptel par département en 2006

Espèces **Départements**	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins
Thiès	46 863	78 943	65 294	8 422	18 034	14 700
Mbour	38 184	63 664	54 412	1 551	22 041	16 464
Tivaouane	88 519	112 048	97 942	12 190	26 716	27 637
Région	173 566	254 655	217 648	22 163	66 791	58 801

Source : Inspection des Services Vétérinaires (IRSV)/Thiès

L'activité d'élevage d'une manière générale est plus présente dans le département de Tivaouane où est concentrée plus de la moitié du cheptel bovin 44%, des ovins, 45% des caprins, 55% des porcins, 39% des équins et 47% des asins.

L'évolution des différentes espèces est en hausse, durant toute la période de 2003 à 2006.

L'alimentation du cheptel est fournie pour l'essentiel par le pâturage naturel qui dépend des précipitations. La strate ligneuse contribue également à l'alimentation des animaux en saison sèche.
En dépit de l'absence de statistiques officielles, on note l'essor de l'aviculture de ponte et de chair qui se développe surtout en milieu urbain, dans la zone des Niayes, dans les vergers des départements de Thiès et de Tivaouane.

Le système de production est influencé par la réduction des ressources fourragères. Celle-ci est à l'origine de la mobilité des éleveurs. D'autres ressources sont cependant disponibles pour les petits ruminants et la volaille (résidus de la pêche, calcaire, polyfos…).

Tableau 19 : Abattages contrôlés en 2006

Espèce / **Dépts**	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/Velles		Ovins		Caprins	
	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)
Mbour	1 860	330 721	1 111	360 189	2 136	261 062	498	50 129	3 503	44 118	4 719	46 744
Thiès	508	94 709	172	29 167	397	57 139	315	45 985	688	10 145	1 639	19 601
Tivaouane	1 669	322 368	739	18 530	713	99 781	275	28 804	4 238	71 201	3 122	30 669
SOGAS	3 219	545 713	1 345	206 930	1 195	147 750	136	11 230	8 275	125 002	2 246	46 709
TOTAL REGION	7 256	1 293 511	3 367	614 816	4 441	565 732	1 224	136 148	16 704	250 466	11 726	143 723

Source : Inspection des Services Vétérinaires (IRSV) de Thiès

En 2006, les abattages contrôlés représentent 16 288 bovins, et 16 704 ovins et 11726 caprins.
Pour le cheptel vif, la commercialisation des animaux sur pied se fait au niveau des grands marchés hebdomadaires (Touba Toul, Mbafaye, Pékesse…) et des foirails.

Les données sur les Cuirs et Peaux ne sont pas disponibles.

De l'avis des spécialistes du secteur, malgré l'absence de données, la production de lait se développe autour des grandes villes et les villages environnants. On dénombrerait quelques fermes laitières qui abriterait des sujets à haut rendement d'exploitation (20 à 25 litres/jour) ainsi que 3 petites unités fromagères dans les départements de Mbour et de Thiès.

Pour ce qui relève de l'aviculture, son exploitation se développe à travers l'aviculture de ponte et de chair.

Le secteur de l'élevage connaît encore quelques contraintes qui sont :

- le caractère extensif de l'élevage ;
- le vol fréquent de bétail ;
- la faible productivité des races locales ;
- l'insuffisance des soins vétérinaires ;
- la rareté des pâturages en saison sèche ;
- l'insuffisante prise en compte des parcours du bétail dans l'aménagement des terroirs ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- l'insuffisance de l'encadrement et du crédit ;
- l'insuffisante organisation des circuits de commercialisation ;
- l'absence d'abattoirs modernes ;
- l'absence de projets d'élevage et d'un programme de formation en direction des éleveurs ;
- les conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation des animaux.

RESSOURCES FORESTIERES

Les ressources ligneuses de la région englobent les peuplements des forêts classées, les réserves, les boisements naturels des zones de terroirs et les plantations artificielles. Malgré leur importance, elles ne permettent pas une satisfaction globale de la demande croissante en produits ligneux des populations.

Pourtant la région dispose d'atouts non négligeables dans ce domaine, relatifs à :

- l'existence de conditions pédologiques et climatiques favorables à l'arboriculture ;
- la présence de ressources humaines de qualité pour l'encadrement ;
- la participation des populations dans les actions de reboisement ;
- la présence d'ONG et de projets intervenant dans la Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement ;
- l'existence de projets forestiers et de pépinières de production de plants ;
- la présence d'un centre de formation et de recyclage dans le domaine forestier.

Tableau 20 : Situation du potentiel ligneux par département en 2006

Départements	Thiès	Mbour	Tivaouane	Région
Nbre de forêts classées	04	06	04	14
Supérficie (ha)	20 406,59	16 355,35	58 750	95 511,94
Taux de classement	10,8	10,17	18,8	14,46

Source : IREF/Thiès, 2006

Tableau 21 : Situation de la Production de plants par type de pépinières

Pépinières	Régies	Village.	Comm.	Individ.	Privée	Scolaire	Total2006/Cumul
Nombre de pépinières	14	111	04	85	15	10	139 / 959
Gaines en Germination	2061643	805704	86282	1915876	697806	32275	5599586

Source : IREF/Thiès, 2006

Tableau 22 : Evolution des Actions de Reboisement

Variables	2002	2003	2004	2005	2006
Production de plants (Nbre)	4 991 094	5 141 997	4 175 816	2 907 597	5 599 586
Plantations linéaires (km)	450,622	565,36	369,33	335,06	305,869

Nbre de pépinières	1 450	1 410	356	350	959
Plantations massives communautaires (ha)	1 416,37	1907,17	1 216, 82	1 114,47	1 052,57
Plantations individuelles (ha)	28,501	152,5	21,77	130,89	174,72
Mise en défens (ha) RNA	255,35	41,66	00	236,39	46,34
Distributions individuelles (nbre)		2 252 463	1 474 463	865 658	865 677

Source : IREF/Thiès, 2006

La production est satisfaisante et dépasse largement les prévisions.

Les plants produits sont catégorisés ainsi qu'il suit :

- forestiers : 1 993 177 soit 35,61% de la production totale
- fruitiers – forestiers : 519 363 soit 9, 27 % de la production totale
- fruitiers : 2 668 268 soit 47, 65 % de la production totale
- ornementaux : 418 778 soit 7,47% de la production totale

Nous remarquons l'augmentation du taux de production des fruitiers (47,65% en 2006 contre 18,55% en 2005 et des ornementaux (7,47% en 2006 contre 2,83% en 2005).

Pour ce qui est des forestiers, les espèces dominantes sont par ordre d'importance l'Eucalyptus (29,49%), le Prosopis (19,45%) et le Lencaena (8,07%). Pour les espèces fruitières-forestières, l'Anacardier domine avec 85, 80% et chez les fruitières le manguier est largement entête avec 86,44%.

Les principales contraintes relevées sont :

- les pannes fréquentes des éoliennes au niveau des pépinières en régie
- la rareté du substrat de qualité à proximité des pépinières
- l'absence de véhicules « Unimog » dans les zones de dune
- l'insuffisance des semences de bonne qualité au niveau des individuels
- l'insuffisance de la main d'œuvre qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs revus à la hausse dans les pépinières en régie
- la faible participation des collectivités locales à l'effort de reboisement
- le déclassement de certaines forêts au profit de particuliers ou pour d'autres usages

PECHE

La région de Thiès occupe la première place en matière de pêche artisanale. Le département de Mbour fournit 90% des mises à terre de la région, soit 40% de la production nationale.

Ces performances découlent d'une activité de pêche quasi-permanente en raison des atouts dont dispose la région :

- 200 km de côtes, comprenant deux (2) façades maritimes : une façade Nord, longue de 120 km environ, de Cayar à Diogo caractérisée par deux saisons de pêche : celle de Cayar (Janvier – Juin) et celle de Mboro et de Fass-Boye (Juin à Août) et une façade Sud, communément appelée Petite Côte longue de 75 km (Ndayane à Joal) où la pêche est pratiquée toute l'année ;

- 15 sites de pêche dont 13 permanents et 2 temporaires au nord et cinq (05) centres de pêche au Sud ;

- Une bonne protection des côtes par l'implantation de 04 stations de surveillance, côtière

- La largeur de son plateau continental qui vaut à la région une surabondance et une diversité des espèces pélagique côtières ;

- Des conditions hydrologiques favorables avec l'upwelling, phénomène de remontée des eaux profondes riches en éléments nécessaires au développement du phytoplancton et du zooplancton indispensables à la suivie de la ressource ;

- L'aménagement de quais de débarquement (celui de Cayar grâce à la coopération Japonaise pour un montant de plus de 2,5 milliards) et de zones de transformation à Mballing et de centre de transformation à Joal.

Tableau 23 : Evolution des indicateurs de la pêche artisanale

Variables	2002	2003	2004	2005	2006
Production totale (T)	202 966	276 199	271 978	261 915	213 196
Nbre de Pêcheurs	17 010	16 000	16 000	16 000	29 809
Pirogues Motorisées	2.724	2 724	2 750	2 855	6 146
Nbre de points de débarquement	16	16	16	18	19
Nbre de quais de pêche	04	04	04	04	04

Nbre de GIE de transformatrices	132	132	132	132	77
Nbre de GIE de pêcheurs	185	190	194	194	192
Nbre de GIE de mareyeurs	178	178	180	180	177
Nbre de lieux de transformation artisanale	06	06	06	06	06
Nbre d'unités industrielles de transformation	04	05	05	05	06 Dont 03 fabriques de glace

Source : Service régional des pêches/Thiès

Tableau 24 : Evolution et répartition de la production halieutique

ANNEES	Répartition de la production (T)			Mise à terre (Tonnes)	Valeur commerciale (en milliers de FCFA)
	Consommation Locale	Mareyage	Transformation		
2002	26.416	119.123	57.239	202.966	38.404.157
2003	30 804	158 133	85 359	276 199	37 472 768
2004	27 560	157 854	89 093	271 978	34 694 304
2005	32 055	143 779	86 081	261 915	37 158 656
2006	27 103	108 561	76 671	213 196	44 664 000

Source : Service régional des pêches/Thiès

Durant ces cinq dernières années, la région a toujours dépassé le cap des 200 000 T. Elle participe à près de 70 % des prises nationales avec des captures composées à 80 % de sardinelles.
En 2006 la production est 213 196 tonnes, correspondant à une valeur commerciale estimée de plus 44 milliards FCFA, chiffre record des cinq dernières années.
Une bonne partie de la production (51 %) est destinée au mareyage . Cet état de fait est préjudiciable aux acteurs locaux à cause de la perte de valeur ajoutée sur la transformation qui utilise soit 35 % de la production.

Concernant l'armement, la quasi-totalité de la flotte régionale est actuellement motorisée, soit plus 6000 pirogues motorisées, en 2006. Cependant, le potentiel piroguier a longtemps fait face à une stagnation de ses effectifs. On note une certaine reprise durant ces cinq dernières années (avec un chiffre record de 29 800 pêcheurs, contre.16 000 en 2005)

Le développement de la pêche artisanale régionale est principalement dû à la motorisation des pirogues. Il est appuyé par certains projets.
La pêche continentale n'est pas développée dans la région malgré l'existence de certains cours d'eau car le régime hydrique des plans d'eau subit de fortes variations inter annuelles défavorables à cette activité. L'existence de grands centres de pêche maritime a également un effet marginalisant sur la pêche continentale.

Le développement du secteur de la pêche se heurte à de multiples difficultés qui sont :
- la surexploitation des espèces halieutiques ;
- le coût élevé du matériel ;
- les difficultés liées à l'équipement et à l'acquisition du matériel de pêche ;
- l'insécurité des pêcheurs en mer (nombreux cas d'accidents dus à la baisse du professionnalisme, au surcharge des pirogues, au non respect du port du gilet de sauvetage etc.) ;
- les conflits de pêche liés à la cohabitation entre cayarois et guet ndariens ;
- la dégradation du littoral consécutive à l'avancée de la mer accentuée par l'exploitation du sable marin ;
- l'insalubrité et l'encombrement des plages ;
- le déversement en mer des hydrocarbures par les bateaux ;
- l'enclavement de certains centres de pêche (tronçon Pointe Sarène, bretelle de Guéréo, route Mboro-Mbenno, Route Mboro-Fass Boye) ;
- l'absence de chambres froides pour le stockage des produits ;
- le sous équipement des femmes transformatrices ;
- les difficultés d'application de la réglementation (balisage, protection et surveillance des côtes, dynamitage…) ;
- les fluctuations des prix du carburant.

Le repos biologique et le désencombrement de la côte, ainsi que le désenclavement des zones sont aussi des actions importantes à poursuivre pour l'augmentation de la productivité.
En outre, il s'agira de veiller à la sécurisation des acteurs ainsi qu'à l'application de la réglementation en matière de pêche.

HYDRAULIQUE RURALE ET AGRICOLE

La région possède d'importantes nappes souterraines, superficielles et profondes. Il s'agit de :

- la nappe des sables du littoral nord : elle est située entre la mer et la Nationales II à partir de Cayar. Le niveau de l'eau varie entre 1 à 10 mètres dans les Niayes et de 10 à 35 mètres ailleurs. Cette nappe est fortement utilisée par les exploitants agricoles et les forages des ICS ;

- La nappe du paléocène : On la retrouve partout dans la région à une profondeur moyenne de 150 mètres. Elle est fortement exploitée à Mbour et à Pout où le niveau statique est assez bas (30 à 80 m/sol). Cette nappe accuse une baisse de 0,5 à 1 m par an du fait de la forte exploitation. La qualité de l'eau est très variable suivant les zones. C'est ainsi que dans les endroits comme Ndiaganiao l'eau est impropre à la consommation du fait de sa forte teneur en fluor (environ 12 mg/l).

Tableau 25 : Indicateurs hydrauliques en 2006

INDICATEURS	THIES	MBOUR	TIVAOUANE	REGION
Nombre de forages fonctionnels	27	22	44	93
Nombre de puits forages fonctionnels	00	00	02	02
Nombre de bornes fontaines	138	210	422	770
Nombre de comités de gestion de forage	22	21	32	75
Nombre de villages raccordés	128	1 340	288	1 756
Production totale d'eau (m^3)	24 740	26 040	42 080	92 860
Nombre de forage à l'arrêt	01	03	00	04

Source : DRH/Thiès

Tableau 26 : Forages réalisés et/ou équipés par les ONG

ONG	Thiès	Mbour	Tivaouane	Région
WORLD VISION			255	255
PLAN SENEGAL	10*			
CARITAS	34	38	05	77
TOTAL	34	38	260	332

Source : DRH/Thiès

* Forages pris en compte dans le patrimoine de l'état

En milieu rural l'eau consommée provient pour l'essentiel des forages et des puits. La région dispose de 93 forages fonctionnels réalisés par l'Etat avec une capacité de production de 92 860 m^3.
Malgré ce dispositif important en matière d'équipements hydrauliques, il se pose un problème de couverture des besoins et de répartition spatiale judicieuse (29 % des forages sont situés à Thiès, contre 28 % à Mbour et 43 % à Tivaouane).

Cette capacité couvre seulement 39 % des besoins d'alimentation en eau potable des populations, du cheptel et des diverses activités de production agricole.

Les difficultés sont surtout d'ordre technique et naturel, étroitement liées à la sécheresse persistante. Elles sont relatives à :

- la baisse généralisée du niveau des nappes ;
- l'intrusion du biseau salé en provenance de la mer dans les nappes des sables du littoral et du continent terminal ;
- la surexploitation des nappes aquifères ;
- l'absence de concertation des nombreux acteurs (ONG, Promoteurs privés, Structures étatiques) intervenants dans le secteur ;
- l'insuffisance de l'entretien et de la maintenance des ouvrages et équipements hydraulique ;
- l'inefficacité de certains comités de gestion des ouvrages hydrauliques.

L'aménagement des vallées intérieures dans le cadre du Réseau hydrographique National et les bassins de rétention sont de nature à renforcer le potentiel d'hydraulique agricole de la région. La réforme de la politique de gestion des forages (installation et fonctionnalité de comités de gestion) devrait également contribuer à une bonne maintenance des ouvrages hydrauliques.

INDUSTRIES ET MINES

La présence de gisements, du chemin de fer et les facilités accordées par le Code des investissements confèrent à la région de Thiès un statut avantageux quoique encore insuffisamment exploité.

En 2006, la région compte 18 unités industrielles réparties dans les trois départements.

Tableau 27 : Situation des Unités industrielles en 2006

Type	Nombre	Dénomination	Département de Localisation
Unité extractive	04	SSPT, PROCHIMAT SENEMINES	Thiès
		Ciments du Sahel	Mbour
Unité Chimique	02	ICS	Tivaouane
		SIGELEC	Thiès
Unité Textile	03	MSAD, NSTS *, FTT*	Thiès
Unité mécanique	02	SISMAR, SOREM	Thiès
Unité de matériaux de construction et de peinture	01	SENAC-ETERNIT	Thiès
Unité de montage automobile	01	SENBUS	Thiès
Unité ferroviaire	03	SNCS, SOSETRAF, TRANSRAIL	Thiès
Unité eau naturelle	02	Kiréne	Mbour
		Fontaine	Thiès

* En cessation d'activité
Source : Service Régional des Mines et de la Géologie

Comme on peut le noter, malgré une production agricole diversifiée, la région de Thiès compte très peu d'industries agro-alimentaires.

Pour les mines, la production de phosphates et d'attapulgite est surtout destinée à l'étranger.

Tableau 28 : Situation des Carrières en 2006

Type	Nombre	Localisation
Calcaire	20	Pout et Bandia
Basalte	17	Diack
Gré	10	Packi
Sable	4	Tivaouane, Thienaba, Notto et Ten - Toubab
Latérite	3	Lam Lam, Sindia et Gandigal
Argile	3	Ticky

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie

Tableau 29 : Situation des Mines en 2006

Type	Nombre	Localisation
Attapulgite	8	Mbodiène, Nianing, Warang, Allou Kagne et Lam Lam
Phosphate	3	Lam Lam, Taïba et Tobène
Calcaire	3	Bandia et Pout
Argile	1	Kiréne

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie

Tableau 30 : Volume de production des Mines et Carrière en 2006

Type	Volume	Unité
Phosphate	1 180 000	Tonne
Attapulgite	130 000	Tonne
Calcaire	507 000	Métre Cube
Basalte	201 500	Métre Cube
Latérite	120 000	Métre Cube
Sable	27 000	Mètre Cube
Argile	3 000	Mètre Cube
Gré	2 500	Mètre Cube

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie

Il convient de souligner la concentration des industries dans les départements de Thiès et de Tivaouane, ainsi que la prédominance des industries chimiques et extractives.

Il existe de nombreux sites d'exploitation de carrières renfermant de la latérite, du grès, du calcaire, de l'argile, de l'attapulgite, du phosphate, et du basalte.
En outre, la région bénéficie d'un potentiel de gisement de tourbe de plus de 40 millions de m^3 dans la zone des Niayes, de sables titanifères et de gaz naturel.

Pour l'essentiel, les difficultés sont liées à :
- la crise du marché mondial des phosphates et des engrais ;
- la cherté de l'énergie et des autres facteurs de productions ;
- l'insuffisance de l'électrification rurale ;
- la faible diversification du tissu industriel régional ;
- les difficultés d'accès au crédit ;
- les nombreuses difficultés rencontrées par les industries textiles de la région.

La mise en place prochaine de la ZODIR offrirait à la région un instrument de promotion du développement industriel régional et d'attrait des investisseurs

ENERGIE

La Région de Thiès n'abrite pas de centrale électrique ou de centrale de distribution autonome. Elle est alimentée par la centrale du Cap des Biches de Rufisque distante de 40 km.

L'accès à l'électrification est encore un luxe pour la majorité de la population régionale, surtout rurale.

En 2006, le nombre d'abonnés est de 87 038 dont 70 140 abonnés à usage domestique, 16 714 à usage professionnel et seulement 124 à la moyenne tension.
Le plus grand nombre d'abonnés est concentré dans le département de Thiès (38 806). Suivent Mbour avec 33 096 et Tivaouane avec 15 136.

Au vu de la population régionale qui franchit le cap de 1.400.000 habitants, l'accès de la majorité à l'électricité est encore très faible, et est le fait surtout des centres urbains.

Dans la région de Thiès, l'énergie ne parvient guère à s'ériger en secteur à haut effet d'entraînement. La cherté de l'électricité constitue l'un des principaux griefs reprochés à la SENELEC par les ménages et les industries.

L'insuffisance de la capacité de production et la vétusté du réseau de distribution sont d'autres limites qui empêchent le développement optimal du secteur.
Des perspectives existent quand même avec une possible valorisation des tourbes des Niayes et l'exploitation des énergies renouvelables (soleil, mer, vent…).

Tableau 31 : Situation des abonnés à l'électricité en 2006

Rubriques	**Localités**			
	Région	Thiès	M'bour	Tivaouane
Nbre d'abonnés à l'électricité	87 038	38 806	33 096	15 136
Usage domestique	70 140	31 872	25 814	12 454
Usage professionnel	16 774	6 880	7 220	2 674
Moyenne tension	124	54	62	8

Source : Agence SENELEC/Thiès

ARTISANAT

Bien qu'aucune étude approfondie n'ait été réalisée au niveau régional sur le secteur informel, ce sous secteur renferme un dynamisme qui en fait la clef de voûte du développement des PME/PMI.

L'artisanat se déploie à travers un grand nombre de secteurs avec 4.973 inscrits au répertoire des métiers en 2006 répartis en artisanat d'art (1 530), de service (1 180) et de production (2 287).

L'existence de villages artisanaux dynamiques (04), d'un marché touristique et de localités phares comme Méckhé sont des acquis pour le développement de l'artisanat dans la région.

L'acquisition d'une certaine technicité et, surtout, le développement de la créativité locale sont des atouts réels de l'artisanat régional.

Tableau 32 : Répartition des artisans et des infrastructures selon le département en 2006

Rubriques	Départements						Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Nbre d'artisans inscrits à la chambre des métiers :	1 452	1 827	1 867	2 272	830	874	4 149	4 973
Nombre de centres de Perfectionnement	00	00	00	00	01	01	01	01
Nbre de village artisanal	02	02	02	02	01	01	04	04
Nbre total d'artisans par corps de métiers	P 660 A 420 S 371	ND	P 849 A 540 S 477	ND	P 378 A 240 S 214	ND	P 1 887 A 1 200 S 1 068	P 2 287 A 1 530 S 1 180

A = Art P= Production S = Service

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Bien qu'étant un secteur potentiellement pourvoyeur d'emplois et un milieu propice à l'apprentissage des jeunes, l'artisanat souffre de contraintes relatives :

- aux difficultés d'accès au crédit ;
- à l'insuffisance de la formation et de la qualification professionnelle ;
- à l'absence de centre de formation et de perfectionnement des artisans ;
- au faible niveau et à la vétusté de l'équipement ;
- à la faiblesse des débouchés pour les produits artisanaux ;
- à la concurrence des produits artisanaux étrangers ;
- à l'insuffisante organisation des artisans.

L'organisation de ce secteur et son intégration dans le circuit économique formel ainsi que la définition d'une fiscalité soucieuse de satisfaire les intérêts des acteurs du jeu économique régional, devraient constituer des perspectives intéressantes pour son essor. Surtout si on le met en rapport avec les potentialités touristiques de la région.

De même la mise sur pied de structures de crédit adapté ainsi que la formation et l'encadrement des artisans constituent des priorités.

COMMERCE

Tableau 33 : Infrastructures commerciales en 2006

Rubriques	Départements			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Nbre de supermarchés, épiceries, ou supérettes	21	10	03	34
Nbre de marchés quotidiens	07	09	05	21
Nbre de marchés hebdomadaires	07	07	08	22

Source : Inspection Régionale du Commerce de Thiès

Les activités commerciales occupent un nombre très important de personnes en toute saison à travers :

- 21 marchés permanents ;
- 22 marchés hebdomadaires ;
- 34 supermarchés, épiceries et superettes, dont 21 à Mbour, 10 à Thiès et 03 à Tivaouane.

Le développement du secteur se heurte à des contraintes majeures qui sont entre autres :

- la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui se traduit par une circulation lente des stocks ;
- l'accès difficile au crédit ;
- la pléthore d'opérateurs économiques qui entraîne la saturation du secteur ;
- l'anarchie qui règne dans la distribution suite à la suppression des stades de commerce

TOURISME

La région de Thiès, par sa position géographique, offre d'importantes ressources et potentialités touristiques. Selon le X^{ème} plan de développement économique et social et les statistiques du Tourisme de 2006 , la région de Thiès occupe la seconde place au niveau national avec une capacité d'offre touristique de 26 % après Dakar (35 %).

Les performances de la région sont en partie dues aux innombrables atouts dont elle dispose et qui ont pour noms : une longue façade maritime de 200 Km et un, climat favorable, une richesse en valeurs culturelles et historiques, la proximité de l'aéroport de Dakar, une grande possibilité de diversification des produits touristiques (balnéaire, découverte, chasse), des infrastructures hôtelières et touristiques de grande qualité.

Des investissements réalisés sur cette zone ont permis la création d'emplois directs et indirects. Seulement les effets d'entraînement sur l'artisanat et la culture reste encore limités.

Tableau 34 : Evolution des indicateurs touristiques

Indicateurs	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'hôtels	28	31	34	34	34
Nombre de chambres	2 387	2.446	2 950	2 960	2 964
Nombre de lits	5 033	5 155	6 030	6 300	6 328
Nombre d'arrivées globales	162 131	116 687	120 600	124 875	125 000
Nombre de nuitées globales	771 480	711 728	600 065	613 200	650 000
Arrivées des non résidents	nd	nd	nd	85 988	Nd
Nuitées des non résidents	nd	nd	nd	572 411	Nd
Taux d'occupation en %	48,1	51,8	45,4	44,34	51
Durée de Séjour	5,1	4,8	6,1	5,6	5,8
Nombre de campements/Auberges	42	48	56	57	57

Source : Service Régional du Tourisme de Thiès

L'offre touristique, dans la région est très importante ; elle a un connu un accroissement régulier entre 2002 à 2006. Effet, la région compte 34 hôtels, pour 2 964 chambres correspondant à 6 328 lits pour l'année 2006. Le nombre de campements/auberges s'est stabilisé à 57, comme l'année dernière.

Par contre les arrivées et les nuitées globales ont peu connu une hausse notable après des records battus en 2002 et 2003 pour les nuitées globales (respectivement 771 480 et 711 728) et les arrivées globales (162 131 en 2002), la situation est presque demeurée stagnante jusqu'en 2006, soit 125 000 arrivées globales et 650 000 nuitées globales.

En 2006, le taux d'occupation a atteint 51%, avec une durée de séjour de 5 à 6 jours.

Les principales contraintes sont liées :
- aux difficultés de financement du secteur ;
- à la saisonnalité du tourisme ;
- à la faiblesse de la diversification des activités touristiques ;
- à la cherté des facteurs de productions (électricité) ;
- à l'insécurité dans les zones touristiques ;
- à la perversion des mœurs (prostitution, délinquance, pédophilie…) avec comme conséquence la prévalence élevée des IST/SIDA ;
- à l'impact faible des retombées des activités touristiques sur les collectivités locales ;
- à la concentration des infrastructures hôtelières dans le département de Mbour sur la petite côte ;
- à la non intégration de l'aménagement touristique à un plan général d'aménagement de la région.

Il reste aussi opportun de faciliter l'implantation des nationaux dans l'exploitation touristique.

L'aménagement de la grande côte constitue aussi une préoccupation essentielle de la région dans la mesure où il permettrait la décentralisation des infrastructures touristiques et la promotion de sites se trouvant entre Cayar et Lompoul.

Il faut aussi retenir le projet de réalisation de l'aéroport de Diass qui pourrait jouer un grand rôle dans l'accessibilité de la région.

POSTE

Avec 17 bureaux de poste répartis dans les trois départements (05 à Thiès, 05 à Mbour et 07 à Tivaouane), la région est assez bien couverte par le réseau postal qui constitue l'un des secteurs les plus importants dans la vie économique et sociale de Thiès.
Les mouvements des mandats locaux et internationaux fait ressortir une certaine dynamique financière.

En 2006, pour les mandats locaux, 9 224 millions de FCFA ont été émis et 8 027 millions de FCFA ont été payés. Pour les mandats extérieurs. 49.05 millions de FCFA ont été émis et 1 166,83 millions de FCFA payés.

Les transferts par WESTERN UNION sont de plus en plus importants et ont atteint plus de 5 milliards, dont 2 milliards pour le seul département de Tivaouane.

La caisse d'épargne est excédentaire et satisfait au remboursement des clients (940 millions de versement pour 909 millions de remboursement).

Tableau 35 : Mandats émis et payés selon le département en 2006

Mandats	**Mandats locaux** (Millions FCFA)				**Mandats extérieurs** (Millions FCFA)			
	Thiès	Mbour	Tivaouane	Total	Thiès	Mbour	Tivaouane	Total
Emis	2 030	3 331	3 863	9 224	33,24	13,01	2,8	49,05
Payés	3 795	2 584	1 648	8 027	476,8	508,73	181,3	1 166,83

Source : Délégation Régionale des Postes de Thiès

Tableau 36 : Situation des transferts d'argent WESTERN UNION en 2006

Départements	**Transferts d'argent WESTERN UNION** (Fcfa)			
	Emis		Payés	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Mbour	381	50 581 575	9 394	1 083 508 342
Thiès	401	68 620 504	17 134	1 968 219 499
Tivaouane	268	38 336 892	18 463	2 068 061 334
Total	1 050	157 538 971	44 991	5 119 789 175

Source : Délégation Régionale des Postes de Thiès

Tableau 37 : Situation de la caisse d'épargne en 2006

Rubriques	**Région** (Millions)	**Départements** (Millions FCFA)		
		MBOUR	THIÈS	TIVAOUANE
VERSEMENTS	940,3	249,22	453,21	237,87
REMBOURSEMENTS	909,09	262,04	450,12	196,93

Source : Délégation Régionale des Postes de Thiès

La principale contrainte reste le faible taux de couverture (plusieurs chefs-lieux d'arrondissement et de communautés rurales ne sont pas dotés de bureaux de postes).

En ce qui concerne les perspectives, la poste, érigée en Société Nationale depuis 1995, place ses espoirs dans l'assouplissement de la législation avec notamment une réflexion enclenchée à propos de l'opportunité de création de filiales assurant la fonction crédit.

TRANSPORT

La région de Thiès est doté d'un réseau routier assez dense. C'est aussi un point de rencontre de toutes les lignes de voies ferrées nationales et internationales. Elle abrite le siège de la Société Nationale des Chemins de Fer.

XIII.1 TRANSPORT ROUTIER

La région de Thiès occupe le 7ème rang au niveau national.

Même si récemment l'investissement routier a intéressé la région (réhabilitation de la Nationale n°2, réalisation des tronçons Ngasobil-Ndianda-Nguénième-Sandiara-Ndiaganiao Thiadiaye-Fissel , Thiès-Notto-Nguékokh , Sewekhaye-Ngoundiane), les besoins en matière de routes et de pistes de la région de Thiès sont encore importants.

Le parc automobile est en constante augmentation (2ème, après celui de Dakar) mais demeure encore vétuste et essentiellement composés de véhicules d'occasion dont la moyenne d'age varie entre 13 et 23 ans. Le parc automobile qui compte 14 290 véhicules dont 2 472 véhicules de transport marchandises, 980 cars et 10 838 voitures particulières et taxis

Les contraintes relatives au transport dans la région sont surtout liées au faible niveau et l'état défectueux de certaines routes, à la précarité de la voirie rurale et à l'étroitesse de son volume pour les départements de Mbour et surtout de Tivaouane.

L'absence et/ou le non-respect de la signalisation et dans une certaine mesure, la congestion de la circulation à la suite des stationnements abusifs est aussi d'autres contraintes dans les agglomérations urbaines.

Il faut retenir dans les perspectives, les importantes actions retenues dans le cadre du PNDL.

XIII.2 TRANSPORT FERROVIAIRE

La longueur du réseau régional s'élèverait à 128 km répartis en plusieurs tronçons :

- Thiès – limite région de Dakar (23 km) ;
- Thiès – limite région de Diourbel (32 km) ;
- Thiès – limite région de Louga (52 km) ;
- Tivaouane – Taïba-ICS (21 km) ;

La région dispose d'une gare ouverte au trafic international (la gare de Thiès) et de deux gares secondaires opérationnelles (Tivaouane et Khombole).

Le transport ferroviaire a connu une léthargie suite à la suppression du trafic voyageur national. La reprise du trafic Thiès – Dakar et bientôt celui de Dakar – Saint-Louis présagent un regain d'activités.
La SNCS (trafic international) a été privatisée depuis 2003 ; elle a donné naissance à une nouvelle société TRANSRAIL
Malgré ses atouts relatifs à l'existence d'une forte demande sur l'axe Thiès – Dakar, l'existence d'un personnel technique qualifié, le développement du Chemin de Fer dans la région se heurte à certaines contraintes qui sont :

- la faible disponibilité du matériel roulant ;
- la vétusté et la détérioration avancée de l'équipement et des infrastructures ;
- la forte dépendance au trafic malien (60 % du volume d'activité et 70 % de ses recettes) ;
- la faible capacité à répondre aux exigences du transport moderne (rapidité, confort, sécurité, régularité)

Des perspectives existent cependant. Elles tiennent à la reprise éventuelle du trafic voyageur sur l'ensemble des principaux axes.

Le projet d'installation des rails à grand écartement et l'intégration Mines-rail (MIFERSO, phosphates de Matam…) sont aussi des perspectives salutaires pour le développement régional et pour le transport ferroviaire.

COMMUNICATION

XIV.1 TELECOMMUNICATIONS

S'agissant du sous-secteur des Télécommunications, la région de Thiès compte un parc téléphonique assez dense. Elle est après Dakar et Diourbel, la 3ème région en matière de parc et la deuxième après Dakar pour le trafic. Elle enregistre un chiffre d'affaires évoluant entre 4 et 6 milliards annuels.

Tableau 38 : Situation du parc téléphonique de la région

Rubriques	Région	2006		
		Départements		
		Mbour	Tivaouane	Thiès
Nombre total de lignes téléphoniques	19 917	6 319	3 466	10 132
Nombre lignes téléphoniques rurales	792	140	377	275
Nombre de télé centres	1 984	793	341	850
Nombre villages Raccordés au au téléphone	92	19	39	34

Sources : ART/SONATEL de Thiès

Pour la téléphonie, les principales contraintes sont la faiblesse de la téléphonie rurale, et la cherté des tarifs qui sont pratiqués.

XIV.2 COUVERTURE RADIOPHONIQUE

La libéralisation du secteur a permis la création de stations de radios privées régionales mais aussi communautaires qui sont animées et gérées par les populations à la base.

Tableau 39 : Couverture radiophonique en 2006

Type	**Nature**			**Localisation**
	Public	Privé	Communautaire	
RTS – Thiès FM	01			Thiès Commune
Sud FM		02		Thiès et Mbour Commune
Dounya FM		02		Thiès et Mbour Commune
La côtière			01	Joal-Fadiouth Commune
Penc-mi			01	CR de Fissel
Xum-Pang FM			01	CR de Diass
Niakhène FM			01	CR de Niakhène
Walf FM		01		Commune de Thiès
Total	01	05	04	

Le développement de ces radios au-delà de la circulation rapide de l'information, de la grande diffusion des connaissances scientifiques et des programmes de développement, a permis de concrétiser le droit à l'information plurielle. Il a également permis la promotion des cultures locales et la spécialisation des programmes radiophoniques vers les objectifs de développement de la région.

XIV.3 LES TIC

La Région de Thiès, offre de grandes opportunités pour le développement des TIC. Elle dispose entre autres de grandes écoles de formation, de centres de formation en informatique, de magasins de commerce d'ordinateurs et de consommables informatique, de Cybern. espaces et d'une population jeune favorable à l'acquisition de nouvelles technologies.

Il faut souligner l'entrée timide des TIC dans les collectivités locales de la région avec surtout l'installation d'un Cybern : centre « Joko Club » dans la communauté rurale de Ngoudiane.

Le développement des TIC au niveau de la Région de Thiès se heurte à certaines contraintes dont les plus saillantes sont :

- le déficit en équipements et infrastructures ;
- la faiblesse du nombre de connexion à l'Internet ;
- le nombre encore limité de Cybern. espaces ;
- L'inexistence d'un cadre institutionnel adéquat ;

SANTE

Malgré les efforts consentis par l'Etat et ses divers partenaires et l'implication de plus en plus poussée des populations dans la gestion de la santé, la situation sanitaire de la région reste encore à parfaire tant au niveau de l'accès que de la qualité des soins,

La région est relativement pourvue en matière d'infrastructures sanitaires ; elle se situe juste après Dakar.

On note une certaine évolution des infrastructures depuis 2001 due aux constructions effectuées par l'Etat et ses partenaires notamment la Banque Mondiale.

Seulement, ces dernières sont caractérisées par une répartition inéquitable entre les trois départements (Thiès et Mbour sont privilégiés par rapport à Tivaouane) et entre la zone urbaine et rurale qui reste défavorisée. La situation des infrastructures se présente ainsi :

Tableau 40 : Situation des infrastructures sanitaires en 2006

Rubriques	**Région**		**Département**					
			Thiès		Tivaouane		Mbour	
	Pu	Pr	Pu	Pr	Pu	Pr	Pu	Pr
	01	01	01	01	00	00	00	00
Nbre de districts sanitaires	09	00	03	00	02	00	04	00
Nbre de centres de santé	09	00	03	00	02	00	04	00
Nbre de postes de santé	131	15	58	06	31	04	43	05
Nbre maternités rurales	161	Nd	50	nd	26	nd	85	nd
Nbre de cases de santé *	347/239	Nd	91/61	nd	116/74	nd	134/104	nd

Source : Région médicale Thiès

* : Nombres de cases existantes / Nombres de cases fonctionnelles

Les ratios de couverture en 2006, bien que satisfaisants par rapport au niveau national, restent encore faibles par rapport aux normes de OMS, malgré l'existence de nombreux cabinets et cliniques privés ; pour les postes de santé, la région satisfait aussi bien les normes nationales que les normes de l'OMS, soit 01 poste de santé pour 10.128 habitants ; à noter que les deux hôpitaux sont localisés dans la capitale régionale. Ce qui pose de nombreux problèmes de référence sanitaire.

Tableau 41 : Ratios de situation de la région de Thiès en 2006

Ratios régionaux	Ratios nationaux	Normes OMS
1 Hôpital pour 432 894 Hbts	1 /150 000 Habitants	1 /150 000 Habitants
1 Centre de santé pour 164 298 Hbts	1 Centre de santé pour 50 000 Habitants	1 / 50.000 Habitants
1 Poste de santé pour 10 128 Hbts	1 Poste de santé pour 10 000 Habitants	1 / 10.000 Habitants

Source : Région médicale Thiès

La situation du personnel est caractérisée par une insuffisance notoire, malgré les efforts consentis par les autorités par le recrutement de quelques 5000 agents, essentiellement destinés aux régions déficitaires (Tamba, Ziguinchor, Matam, Fatick, Kolda). En effet, le personnel reste concentré en zone urbaine et notamment au niveau des hôpitaux et centres de santé. Les deux villes de Thiès et Mbour concentrent à elles seules 63 % des sages femmes.

Tableau 42 : Situation du personnel de santé en 2006

Rubriques	Région	Départements		
		Thiès	Tivaouane	Mbour
Nbre de Médecins	65	48	07	10
Nbre d'infirmiers	163	82	36	45
Nbre de sages femmes	72	35	09	28
Techniciens supérieurs de santé	40	25	06	09
Aide Infirmier	76	68	03	05
Matrones / A.S.C / Dépositaires	ND *	ND	ND	ND
TOTAL	430	258	54	97

Source : Région médicale Thiès

***** : Le personnel communautaire (Agents de Santé Communautaire (ASC), Matrones et dépositaires) fait un total de 448, dans la région.

L'analyse de la situation épidémiologique montre que les principales causes de morbidité sont respectivement le paludisme, les maladies de la peau, les maladies diarrhéiques et les maladies respiratoires ; les taux de mortalité infantile (121 pour 1000) et maternelle (410 pour 100 000 naissances vivantes) ont fortement baissé,

malgré leur niveau encore élevé ; pour l'année, le paludisme reste la première cause de morbidité et représente près de 26 % des affections, ainsi que la prévalence du SIDA qui est à estimée en moyenne 0 1 %, avec une pointe de 2 % à Mbour à cause de la présence des nombreux réceptifs hôteliers. ; on note une recrudescence de la tuberculose, avec 908 nouveaux cas.

Tableau 43 : Situation épidémiologique en 2006 : principales causes de morbidité

Indicateurs		Région	**Département**		
			Mbour	Thiès	Tivaouane
Taux de mortalité infantile Pour 1000		121	nd	nd	nd
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes		410	nd	nd	nd
Les principales affections(en %)	Paludisme	26	23	19	34
	IRA	12	9	11	16
	Diarrhée	3,7	7,5	2	0,8
	Parasitoses	9	ND	10,5	6
	Malnutrition	6	7,5%	0,12	10,36
	Tuberculose	908 Nouv cas	294 Nouv cas	450 Nouv cas	164 nouv cas

Source : Région médicale Thiès / *2006*

Quelques indicateurs de couverture vaccinale.

Taux de couverture vaccinale chez les enfants de 0 à 11 mois en 2006 :

Couverture V.A.R. (vaccin Anti rougeoleux = 82 %

Couverture Pentavalent : 90 %

S'agissant de la formation des ressources humaines, la région dispose de diverses écoles de formation : l'institution de Pédiatrie Sociale de Khombole ; l'Ecole Nationale de Développement Sanitaire et Social de Khombole ; l'institut Santé et Développement de Mbour l'Ecole des Infirmières de Thiès (Privé Catholique).

EDUCATION

La région de Thiès occupe une position intermédiaire en matière d'éducation.

Tableau 44 : Répartition des infrastructures éducatives en 2006

RUBRIQUES	REGION		DEPARTEMENTS					
			MBOUR		TIVAOUANE		THIÈS	
	Pu	**Pr ***	**Pu**	**Pr**	**Pu**	**Pr**	**Pu**	**Pr**
Nombre d'écoles élémentaires	675	54	220	20	232	10	223	24
Nombre d'écoles maternelles	39	63	24	16	05	08	10	39
Nombre d'écoles maternelles communautaires	154	///	134	///	02	///	18	///
Nombre de case des tout-petits	nd	///	nd	///	nd	///	nd	///

Source : *IA Thiès, 2006*

- Essentiellement le privé catholique, franco arabe et des écoles laïques

Tableau 45 : Indicateurs scolaires en 2006

RUBRIQUES	REGION	DEPARTEMENTS		
		MBOUR	TIVAOUANE	THIES
Scolarisés ens. Élémentaire (Pu/Pr)	205 192	77 630	43 039	84 523
Taux de scolarisation élémentaire	86,11 %	87 %	56,92 %	87,10 %
% filles élémentaire	49 %	48,66 %	47,88 %	50 %

Source : IA Thiès

XVI.1 DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Tableau 46 : Répartition et Évolution des effectifs du préscolaire par département

Rubriques	Région	Départements		
		Mbour	Thiès	Tivaouane
2002	3099	1322	269	1508
2003	4168	2055	310	1803
2004	10 231	6 920	685	2 626
2005	12 513	8 892	613	3 008
2006	17 271	11 343	1020	4 908

Source : IA Thiès, 2006

Malgré un essor réel caractérisé par une augmentation substantielle des écoles maternelles ainsi que de leurs effectifs, la pré scolarisation totale reste encore une objectif non encore atteint. Le privé constitue près 80 % pour les établissements et 75 % pour les effectifs.

XVI.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Tableau 47 : Répartition et évolution des effectifs de l'élémentaire

RUBRIQUES	REGION		DEPARTEMENTS					
			MBOUR		TIVAOUANE		THIÈS	
	CL	EFF	CL	EFF	CL	EFF	CL	EFF
2002	2 875	174 379	975	63 683	709	36 781	1191	73 915
2003	3 171	193 200	986	68 425	747	39 131	1 438	85 824
2004	3 685	197 253	--	73 647	--	41 348	--	22 258
2005	3 885	205 192	1 392	77 630	1 077	43 039	1 749	84 523
2006		211 838		81 033		43 531		87 274

Sources: IA Thiès

Quelques ratios dans l'enseignement élémentaire.

1 maître / 53 élèves ;
1 classe / 58 élèves, parfois 100 élève à Thiès ville ;
1 table banc / 03 élèves ;
1 inspecteur / 191 maîtres.

XVI.3 EDUCATION SPECIALE

La région compte une seule structure publique dans ce domaine ; il s'agit de l'INEFJA qui accueille les aveugles dans l'élémentaire, le moyen/secondaire et les filières de formation professionnelle.
L'exiguïté des locaux limite les capacités d'accueil.

Le personnel est très insuffisant ; un seul formateur en braille qui assure en même temps la fonction de directeur de l'école.

Il faut souligner l'absence de prise en charge des autres types de handicap dans le cadre de l'éducation et de la formation.

XVI.4 ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE

Tableau 48 : Répartition et évolution des effectifs du moyen / secondaire

RUBRIQUES	REGION	
	CLASSE	EFFECTIF
2002	992	40 402
2003	1 119	43 381
2004	959	50 435
2005	1 107	56 941
2006	1 171	61 201

Sources : IA Thiès

Sur un total de 67 établissements en 2006, répartis presque équitablement entre le public (35) et le privé (32), l'enseignement moyen compte un effectif total de 61 201 élèves correspondant à 1 171 classes, dont plus de la moitié, dans le public.

La zone urbaine se taille une place plus importante (42 au total) contrairement dans l'élémentaire pourvoyeur du cycle moyen. Cela traduit une forte déperdition notamment en milieu rural. Les disparités entre département se révèlent criardes au profit de Thiès.

De même, les disparités de genre se creusent davantage (près de 41 % seulement de fille) du fait de facteurs socioculturels d'une part et d'autre part de l'insuffisance de collèges et de lycées de proximité permettant de garder encore les filles auprès de leurs familles.

Le taux d'encadrement estimé à 01 professeur pour 192 élèves en Lettres Modernes, 01 professeur pour 162 é lèves et Math et 01 professeur pour 208 élèves en Histogénie, traduit des insuffisances de prise en charge correcte et induit par conséquent des réductions d'horaires et/ou des heures supplémentaires importantes.

L'insuffisance et la précarité des infrastructures et équipements constituent d'autres contraintes qu'il faut relever.

L'enseignement de l'Education physique et sportive se heurte au manque d'infrastructures et d'équipement et même parfois de professeurs.

L'introduction des NTIC devient une réalité dans le moyen avec 13 collèges concernés sur les 35 publics que compte la région

Il faut aussi souligner que très peu d'établissements dispose de salles spécialisées et de matériel scientifique ; ce qui contraint les enseignements à se limiter simplement à la théorie.

A ces contraintes peuvent s'ajouter :

- la libéralisation du secteur qui se traduit par un non respect de la carte scolaire ;
- les légèretés constatées dans l'implantation des écoles privées ;
- l'absence de formation appropriée et de gestion des principaux des collèges ;
- l'absence de personnel d'appoint ;
- l'absence d'outils modernes de travail.

En dehors des problèmes sous sectoriels relevés, les contraintes majeures ont trait à :

- l'insuffisance des latrines ;
- la faible implication des collectivités décentralisées dans la vie des écoles ;
- la confusion ou l'absence de clarification des rôles et responsabilités entre les niveau décentralisés et déconcentrés ;
- la faiblesse entrée de NTIC dans les écoles.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, il est dispensé dans 15 écoles réparties entre le public (07) et le privé (08) pour un effectif total de plus 10.000 élèves en 2006.

Le taux de transition $3^{ème}$ / 2^{nd} est de 6,7 % ce qui traduit une forte déperdition. De même le taux de présence des filles baisse considérablement en second cycle pour les mêmes raisons évoquées plus haut (37 % seulement).

Par ailleurs le nombre d'élèves en série littéraire représente près de 60 % des effectifs.

Le privé compte moins de 10 % des effectifs totaux ; ce qui témoigne de la lourde charge humaine que supporte l'équipement scolaire public. Depuis 2004, la région

de Thiès s'est dotée de nouveaux, les Lycées de Tivaouane, Amary Ndack de Thiès qui viennent s'ajouter aux lycées Elh Malick SY, Demba Diop.et de Mboro.

L'enseignement des sciences rencontre d'énormes difficultés car les laboratoires sont soit inexistants, soit peu fonctionnels ou mal équipés.

En outre, les problèmes de formation adéquate des chefs d'établissement, le manque de personnel de service et d'encadrement, les nombreux arrêts de travail dus aux grèves ou aux activités socioculturelles, la faibles adhésion des enseignants aux innovations technologiques constituent des contraintes majeures dans le secondaire.

Pour l'enseignement technique, il faut souligner que la région compte un seul lycée, dont les premières promotions n'ont démarré qu'en 2004/2005. L'enseignement comporte deux volets : professionnel et technique, recrutant tous les deux avec niveau BFEM, parmi les meilleurs, sur l'ensemble du pays.

XVI.5 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans ce domaine, la région de Thiès est bien dotée en structures. Elle abrite l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP), l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) et l'Ecole Nationale des Officier d'Active (ENOA).

XVI.6 ENSEIGNEMENT ARABE

Présent surtout dans l'élémentaire, cet ordre d'enseignement est caractérisé par la prédominance du non formel et un ancrage institutionnel quasi inexistant.

Les effectifs enrôlés sont faibles (20,46 % de l'effectif total) ils sont ainsi répartis : Thiès-Ville : 9752 élèves ; Thiès-Département : 6307 élèves ; Tivaouane : 8904 élèves et Mbour : 6863 élèves.

La non couverture de l'ensemble des écoles en maître (150 / 531) pour un effectif de 166 maîtres en 2000.

Le taux d'encadrement est faible (2 inspecteurs ; 1 à Thiès-Ville et 1 à Mbour pour 166 maîtres soit un ratio de 1 inspecteur pour 83 maîtres.

XVI.7 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'Inspection de l'Académie de Thiès est bien pourvue en structures de formation professionnelle. Elle vient en 2ème position après Dakar avec 14 centres d'enseignement technique et de formation professionnelle dont la plupart est dans le privé qui concentre plus de 70 % des effectifs.

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle concernent de nombreux domaines du développement régional : primaire (01 structure), secondaire (08),

tertiaire (05) et l'économie familiale et sociale avec ses 03 centres d'enseignement technique féminin.

Dans le tertiaire, la plupart des centres offrent les mêmes formation ce qui entraîne la saturation de certaines filières.

Par ailleurs d'autres domaines en rapport avec les potentialités de la région restent inexploités. Ce sont l'hôtellerie, le tourisme, l'agro alimentaire.

A ces structures s'ajoutent : l'EFI, le Centre de Formation Préscolaire Catholique avec 25 filles, le Centre de Formation des Infirmiers et infirmières avec – pensionnaires.

Ce secteur de la formation professionnelle souffre entre autres de :

- la faiblesse de la capacité d'accueil ;
- la faible présence du secteur public qui gagnerait à être re dynamisé afin d'élargir l'accès ;
- la vétusté des installations et des équipements ;
- l'absence de débouchés pour certains secteurs du fait de leur inadéquation avec les priorités locales ;
- l'inadaptation des programmes ;
- l'absence d'implication des professionnels dans la formation et l'élaboration des programmes ;
- l'absence d'un corps de contrôle.

XVI.8 ALPHABETISATION FONCTIONNELLE

L'éducation non formelle comprend d'une part les programmes d'alphabétisation fonctionnelle et les Ecoles Communautaires de Base.

Ces initiatives découlent d'une analyse de la situation de l'analphabétisme qui s'est révélé important ces dernières années.

HYDRAULIQUE URBAINE - HABITAT- ASSAINISSEMENT- CADRE DE VIE

XVII.1 HYDRAULIQUE URBAINE

En milieu urbain, l'alimentation est assurée par la SDE. L'eau provient essentiellement du lac de Guiers ; il existe quelques forages d'appoint rarement sollicités.
D'une manière générale la demande est largement satisfaite, en dépit de problèmes techniques reliés à, la vétusté de certaines installations, du développement imprévisibles de plusieurs périphériques sans plan de lotissement, rendant quasiment impossible les branchements.
La production est inégalement répartie entre les trois départements avec 55 % pour Thiès, 36 % pour Mbour et 9 % pour Tivaouane. La plus faible production notée à Tivaouane avec 3 localités desservies s'explique par son niveau de ruralité très marqué ; ce qui entraîne l'utilisation d'autres sources d'approvisionnement comme les puits et les forages.
Pour les branchements individuels, ils ont presque doublé entre 2003 et 2006, mais se révèlent toujours insuffisants par rapport à l'importance de la population urbaine.

L'hydraulique urbaine présente des atouts relatifs à :

- l'existence de critère de conformité satisfaisants par rapport aux normes OMS (98 % des prélèvements effectués sont cliniquement satisfaisants après analyse physico-chimique et bactériologique) ;
- l'existence d'une politique de branchements sociaux.

Tableau 49 : Evolution de l'offre et de la demande en 2006

Années / INDICATEURS	2003	2005	2006
Production (m3)	14 504 866	15 546 179	16 630 810
Consommation (m3)	9 733 752	7 760 143	14 009 257
Nombre de forages/SDE	nd	nd	20
Nombre de branchement urbains	45 559	59 082	63 000
Nombre de localités desservies	15	15	15
Nombre de bornes fontaines urbaines	826	1 143	1 250

Source : SDE/Thiès

Tableau 50 : Evolution du pourcentage des ménages selon la source d'approvisionnement en eau

Année	1988				2003	2004	2005
Source d'approvisionnement	Thiès	Mbour	ivaouane	égion (%)	Région (%)	Région (%)	Région (%)
Robinet	**59,9**	**43,1**	**4.1**	**46.3**	**46.3**	**46.3**	**62,4**
Forage/pompe	**2,7**	**7,8**	**4.5**	**4.1**	**4.1**	**4.1**	**2.5**
Puits	**33,9**	**43,9**	**1,8**	**45,5**	**45,5**	**45,5**	**32,3**
Sources	**--**	**--**	**5,5**	**1,8**	**1,8**	**1,8**	**1,8**
Autres	**3,5**	**5,2**	**3,4**	**5,5**	**5,5**	**5,5**	**1,0**

Source : Enquête MICS/2000, RGPH/88, ESAM II

De 1988 à 2005, le pourcentage de ménages disposant d'un robinet s'est accru de près de 10 points; ce qui traduit une forte réduction des difficultés d'accès à l'eau. En 2005, la tendance est maintenue, pour atteindre le niveau de 62, 4 % dus aux nombreux branchements intérieurs et à l'utilisation des robinets publics. Néanmoins l'utilisation de l'eau des puits demeure encore importante (32,3 % des ménages).

Les contraintes sont relatives :

- aux perturbations dans la fourniture d'eau occasionnées par des délestages et les coupures de courant de la SENELEC ;
- au prix de l'eau qui augmente régulièrement et des importantes disparités qui le caractérisent ;
- à l'affaissement progressif de la nappe, suite à la régression pluviométrique ;
- à l'importance des quartiers spontanés ;
- au rythme de mise en place des VRD relativement lent par rapport à l'extension des quartiers.

Les perspectives de solutions devraient tourner autour du Projet Sectoriel Eau, du Programme Alimentation en Eau de la Petite Côte ainsi que de la mise en place de programmes d'approvisionnement en eau potable.

Des espoirs sont à placer dans la mise en place des retenues d'eau prévues dans le Réseau d'Hydrographique National qui viendrait ainsi soulager la trop forte demande urbaine ; beaucoup de bassins de rétention existent, dans toute la région, favorisant une agriculture après hivernage et facilitant l'alimentation du bétail en eau.

XVII.2 HABITAT

Le Secteur de l'Habitat fait l'objet d'une forte demande eu égard au rythme d'urbanisation élevé de la région. Cependant, la création de logements relève généralement d'initiatives individuelles depuis près de vingt ans. Les actions des

sociétés immobilières telles la SN/HLM datent de 1986. Le prix d'acquisition du logement OHLM a été multiplié au moins de cette date à maintenant.

Certaines sociétés de la place (ICS, SNCS) ont réalisé à leur actif des logements sociaux pour leurs coopératives d'habitat.

Notons au passage qu'il y a eu dans la région un certain engouement dans la création des coopératives d'habitat. Pour la seule ville de Thiès 11 coopératives ont été attributaires de terrains dans la zone de Ballabey. Les procédures de réalisation des logements sociaux sont en cours.

Les matériaux de construction restent toujours difficilement accessibles du fait de leur cherté en dépit de l'existence de certains matériaux locaux (latérite dans toute la région, argile de Tchiky, etc.).

Les contraintes du développement urbain sont étroitement liées à l'accroissement rapide de la population qui reste en déphasage avec le niveau d'équipement (Hydraulique, Education, Logement…).

Les perspectives devraient s'articuler sur la mise sur pied d'outils de gestion urbaine PDU, SDAU, PA de la Petite Côte…)

Des ressources humaines de qualité, des mesures incitatives (financement de l'habitat) et des politiques courageuses (redéfinition de la carte urbaine) devraient être les moyens privilégiés en vue de juguler les problèmes évoqués.

De même, il faudra dès maintenant repenser l'armature urbaine en réfléchissant sur le devenir de certaines localités rurales relais dont le dynamisme démographique et spatial s'impose à tous.

La situation de monopole du matériau de base (ciment) s'est répercutée sur les comportements de l'offre et de la demande qui sont inélastiques du fait de l'absence d'un produit de substitution.

L'option hardie pour des solutions alternatives au ciment ouvrirait de bonnes perspectives pour le développement du secteur habitat.

XVII.3 ASSAINISSEMENT – CADRE DE VIE

Selon l'enquête ESAM II/ 2004-2005, 39,7 % des ménages de la région de Thiès disposent de latrines adéquates contre 82 % pour celles de Dakar.

L'évacuation des eau usées, face à l'absence d'un réseau performant d'égouts (15 km seulement) et à la quasi-inexistence des puisards, se fait généralement à 84,4 % dans la nature et/ ou dans la rue, seul 1,3 % sont évacués par le réseau d'égouts Néanmoins, avec le programme spécial « Indépendance 2004 » un vaste chantier d'implantation de d'infrastructures d'assainissement est en cours de finition ; ce qui devrait permettre à Thiès d'avoir un bon réseau d'assainissement.

L'EOI/1996 révèle qu'en dehors de Dakar, c'est la région de Thiès qui fait le plus usage du ramassage public pour évacuer ses ordures (34 % des ménages). En 2006, on estime à plus de 30,1 % des ordures produites font l'objet d'un ramassage public ou privé contre 40,1 % de dépots sauvages.

La densification de la population autour des foyers d'activités a des répercussions sur le cadre de vie..La pollution industrielle sévit à Mboro, Darou Khoudouss, Ndomor, Taïba Ndiaye… tandis qu'au niveau des systèmes de production agricole, les produits phytosanitaires risquent, s'ils ne font pas l'objet d'un choix minutieux, d'être à l'origine de futures nuisances (production agricole, nappes phréatiques…).

La position de carrefour, de zone de production minière et chimique expose la région à des risques liés au transport des produits dangereux (hydrocarbures, substances chimiques…) Les principales zones à risques sont : Taïba, Lam-Lam, Mboro, le long de la voie ferrée, Taïba-Dakar, et les principaux axes routiers.

Le phénomène de l'insalubrité n'est pas encore jugulé. L'encombrement des rues, des canaux d'évacuations des eaux usées est une réalité tenace. Les dépôts d'ordures souffrent de l'irrégularité de la collecte. Ce qui entraîne une prolifération d'insectes exposant ainsi les habitants à des problèmes latents de santé publique (choléra, parasitoses…), accentués par les effets de l'hivernage, avec les eaux stagnantes, dans plusieurs quartiers inondés.

Dans les départements de Mbour et de Thiès, les plages sont insalubres tandis qu'à Tivaouane (Mboro) la plage est un dépotoir de déchets industriels.

Il faut cependant noter une multiplication des GIE chargé de collecter et d'évacuer les ordures qui viennent en appoint aux initiatives municipales.

Malgré le développement d'initiatives locales (GIE, comités de salubrité) pour la collecte et l'évacuation des ordures ménagères, et l'appui de la Coopération décentralisée et des ONG pour une recherche de solutions dans la gestion des ordures ménagères, la région rencontrent de nombreux problèmes d'assainissement et de salubrité du fait des contraintes qui s'apprécient essentiellement à travers :

- l'absence de plan directeur de gestion des déchets ;
- l'insuffisance de la logistique des services techniques communaux ;
- la disparité des niveaux d'assainissement, très différents selon les zones ;
- les coûts élevés des projets d'assainissement ;
- l'insuffisance du réseau d'évacuation des eaux usées ;
- l'absence d'unités de transformation des déchets solides et liquides ;
- la prolifération des dépôts sauvages ;
- l'absence de décharge contrôlées ;
- l'insuffisance de l'encadrement et de l'appui aux GIE exerçant dans la gestion des ordures.

S'agissant des perspectives, elles devraient s'appuyer sur la mise en place de systèmes appropriés d'assainissement, de gestion et de traitement des ordures

ménagères ainsi que des programmes d'IEC en matière de sauvegarde de l'environnement.

La mise en œuvre de mécanismes de mobilisation de ressources financières des collectivités locales constitue une voie à emprunter notamment la coopération décentralisée.

L'appui aux GIE de collecte et ramassage des ordures ainsi que la consolidation et la vulgarisation de leurs acquis doivent être des préoccupations constantes de la part des collectivités locales.

CULTURE

Autre levier du Développement social, la culture constitue un puissant catalyseur de la vie économique.
Mais, en dépit de ses importants atouts, ce secteur ne bénéficie pas encore de la place qui devrait être la sienne dans le contexte actuel du développement régional. Le tourisme culturel en est une illustration

Tableau 51: Situation et Répartition des Infrastructures socioculturelles en 2006

RUBRIQUES	REGION	DEPARTEMENTS		
		THIES	TIVAOUANE	MBOUR
Bibliothèques	01	01	01	01
Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)	07	03	01	03
Cinéma	02	02	01	01
Centres Culturels	02	02	00	00
Manufacture	01	01	00	00
Musée régional	01	01	00	00

Source : Centre Culturel Régional/Thiès

Les principales contraintes de la culture sont :

- la concentration à Thiès de la plupart des infrastructures culturelles ;
- la faible valorisation des sites et monuments culturels ;
- l'insuffisance d'outils de promotion du secteur.
- la fermeture des principales salles de cinéma

L'élaboration d'un répertoire culturel est dans une phase de concrétisation. Il consacre l'établissement d'une véritable planification spatio-temporelle du programme culturel dans lequel l'institutionnalisation d'un festival régional des arts et de la culture occuperait une place centrale.

L'implantation d'industries culturelles profiterait d'avantage de la diversité du patrimoine régional et constituerait un vivier d'emplois rémunérateurs et de devises.
Les sites historiques devraient être réhabilités et exploités judicieusement.
L'institution d'un prix pour les Arts et les Lettres, ainsi que l'appui à la bibliothèque du centre culturel régional sont les préoccupations majeures.

SPORT

En 2006, la région de Thiès dispose du réseau d'infrastructures sportives le plus développé du pays après Dakar. A cela, il faut ajouter les infrastructures construites dans les collèges et lycées.

Tableau 52 : Situation et répartition des indicateurs du sport en 2006

VARIABLES	REGION		DEPARTEMENTS					
	2005	2006	THIES		MBOUR		TIV.	
Nombre d'A.S.C.	**308**	**483**	62	209	130	119	116	155
Nombre de licenciés :								
- Football	**1027**	**1720**	491	285	351	1235	225	200
- Basket-ball	**270**	**420**	160	205	60	190	50	25
- Handball	**135**	**203**	105	60	30	117	00	26
- Athlétisme	**230**	**342**	180	268	30	35	20	39
Nombre d'infrastructures sportives :								
- Football	**23**	**22**	10	08	07	09	06	05
- Basket-ball	**21**	**14**	15	04	03	06	03	04
- Handball	**20**	**11**	12	06	05	01	03	04
- Athlétisme	**05**	**04**	03	03 pistes	01	--	01	01
- CDEPS	**03**	**03**	01	01	01	01	01	01
- Plateaux multifonctionnels	**16**	**19**	08	08	05	07	03	04
- Stades	**08**	**14 + 01 Stadium**	03	08	03	03 +01 stadium	02	03
Espaces Jeunes	**01**	**01**	01	01	Néant		Néant	

Source : IRJS / Thiès

La répartition géographique des infrastructures se traduit par un grand déséquilibre au profit du département de Thiès qui concentre aussi la plupart des ressources humaines du sport.

Le sport régional connait beaucoup de contraintes dont les principales sont;

- l'insuffisance et la mauvaise répartition des infrastructures en rapport avec l'importance numérique de la cible ;
- l'insuffisance des infrastructures dites de proximité comme les plateaux multifonctionnels surtout des parcours sportifs.
- la faiblesse du personnel technique,
- l'absence d'arènes et de piscines,
- l'insuffisance des moyens pour l'entretien et la maintenance de l'existant (stades, terrains etc.)

- le manque d'infrastructures sportives dans beaucoup de collèges et lycée (lycée de Mboro, les collèges privés laïcs)
- la faible prise en charge de la politique de jeunesse au niveau régional est largement déploré.

Les perspectives tiennent de façon générale

- à la réalisation d'infrastructures
- à la réduction des disparités entre les différentes localités, mais aussi entre les diverses disciplines sportives.

PERCEPTION DE LA PAUVRETE

Le concept de pauvreté recouvre ici l'ensemble des privations qui affectent un être humain. Ces facteurs clés mis en exergue concernent le revenu et l'accès aux services sociaux de base.

L'impact de la pauvreté varie selon le milieu. Même s'il est admis que la pauvreté est partout présente dans la région, elle demeure cependant plus aiguë en milieu rural.

XX.1 PAUVRETE EN MILIEU URBAIN

En milieu urbain les indicateurs de pauvreté les plus pertinents se rapportent à l'accès aux revenus, aux services sociaux de base, à l'habitat et au cadre de vie sain, à la possibilité pour les couches les plus vulnérables de trouver un système de solidarité d'appui.

Revenu

Le revenu moyen annuel des ménages demeure faible : 50% des ménages ont un revenu qui ne dépasse guère 154.000 f environ, selon l'ESAM II. En milieu urbain, on dénombre dix personnes environ par ménage.

Le chômage est omniprésent, surtout chez les jeunes. Les résultats de l'ESAM II révèlent un taux de plus de 61% de chômeurs et d'inactifs dans la population et plus.

Accès aux services sociaux de base

- La disponibilité en eau courante et en électricité et l'existence de toilettes (w.c) peuvent refléter un certain niveau de confort du ménage : 31% seulement des ménages disposent de tous ces éléments de confort retenus.

  La MICS 2 000 révèle que 35% de la population urbaine n'a pas encore accès à l'eau potable et que 50% environ sont privés d'électricité selon l'ESAMII.

- La santé est un élément de mesure très important. Malgré une couverture en infrastructures assez correcte (1 poste de santé pour 9 832 habitants contre 10 000 selon l'OMS), l'accès des populations urbaines aux soins sanitaires et aux médicaments demeure difficile. Les coûts des prestations et des médicaments de cesse d'augmenter.

- L'éducation pour tous est loin d'être atteinte : le taux d'analphabétisme demeure élevé et se situe à environ 60% ; le taux de scolarisation est estimé à 54%.

Habitat et Urbanisation :

Malgré un taux d'urbanisation de prés de 43%, il existe une bonne frange de la population urbaine mal logée et habitant dans des quartiers spontanés avec absence de lotissement, inexistence d'électricité, manque d'eau potable et d'infrastructures de base.

Selon les résultats de l'ESAM II, environ 20% des ménages urbains sont composés de locataires et 9/10 de ces derniers sont logés par un parent ou un ami.

XX.2 PAUVRETE EN MILIEU RURAL

La pauvreté en milieu rural est surtout synonyme de faiblesse des revenus monétaires, de difficultés de couverture de services sociaux de base et d'accès au crédit.

Revenu

Le revenu, surtout monétaire est très bas ; les résultats de l'ESAM II font état de 50% des ménages ayant un revenu moyen annuel de l'ordre de 472.000 F.

Les revenus tirés de l'agriculture et de l'élevage deviennent de plus en plus faible du fait de la cherté des intrants et des difficultés d'accès au crédit et aux facteurs de production.

Accès aux services sociaux de base

- L'hydraulique villageoise est très insuffisante et se traduit par une mauvaise répartition des infrastructures. Les distances sont souvent très longues pour atteindre les points d'eau (forages, puits etc.). Les forages existants tombent souvent en panne du fait d'une mauvaise gestion.

- L'électrification rurale est quasi inexistante (2% seulement).

- La santé des populations est assurée dans des postes de santé, cases de santé et maternités rurales très souvent localisés au chef lieu de la communauté rurale ou dans certains villages centre. La couverture en personnel fait souvent défaut, ainsi que le manque de médicaments dont les prix sont sans commune mesure avec le pouvoir d'achat des ruraux.

Le réseau de communication

- **L'infrastructure routière rurale** est presque inexistante. Les voies de communication terrestres entre communautés rurales sont souvent impraticables, surtout en période d'hivernage ; ce qui limite les échanges économiques entre ces entités. Les différents marchés hebdomadaires existants constituent les seules occasions de rencontres économiques.

- **La téléphonie rurale :** Malgré les efforts de modernisation et d'extension du réseau, la couverture reste insuffisante.

Le foncier rural

L'accès aux terres de culture est souvent difficile pour le nouvel exploitant paysan du fait de la raréfaction de la ressource et des spéculations y afférentes et qui ont entraîné la vente de terre à des particuliers qui en ont fait des vergers ou fermes.

Pour les femmes, si l'accès à la terre est quelques fois réglé, il se pose à leur niveau un problème de contrôle de la terre.

En outre certaines communes comme Thiès et Mbour ont absorbé des villages et leurs terres de cultures.
Face à cette situation de pauvreté, on note dans la région plusieurs initiatives en matière d'élaboration de plans de développement globaux ou sectoriels (PRDI, PLD, PIC, SRAT, PRAE, PRAF, PRDE, PRDS…) qui traduisent aisément la volonté des acteurs régionaux de formuler des programmes de promotion du développement économique et social régional.

Cependant, malgré leur importance et leur diversité, il faut relever que, pour plusieurs raisons, la plupart de ces plans n'ont pas fait l'objet d'une mise en œuvre effective ; ce qui constitue une contrainte majeure à l'atteinte des objectifs de développement de la région et dès lors la lutte contre la pauvreté.

En outre, l'inexistence de programme régional et/ou local de lutte contre la pauvreté reste une autre lacune à la prise en compte effective des objectifs de réduction de la pauvreté.

En effet, la seule initiative de lutte contre la pauvreté que connaît actuellement la région est relative à la mise en place du projet FAD/FND issu du programme national de lutte contre la pauvreté et piloté par le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale.

ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

La Réforme administrative territoriale et locale de 1972 constitue une étape importante du processus de décentralisation engagé par le Sénégal car elle consacrait l'émergence des communautés rurales à travers lesquelles la participation des populations à la mise en œuvre du développement local était désormais possible.

En 1990, la réforme élargissait davantage les prérogatives des élus locaux à la gestion et à l'exécution des budgets des collectivités.

En 1996, des innovations majeures sont apportées avec la 3ème phase de la réforme territoriale (Loi 96-06 du 22 Mars 1996) qui instituait, d'une part, la région en Collectivité et transférait, d'autre part, neuf (09) domaines de compétences aux Collectivités locales (loi 96-07 du 22 Mars 1996).

Cette dernière réforme a partout été accueillie comme étant la concrétisation d'un projet de société ardemment désiré par le niveau local d'autant plus que les raisons évoquées tournaient autour du poids des interventions de l'Etat et de la modestie des ressources humaines de qualité dans le développement régional.

Pourtant, cinq années après, l'on se rend compte qu'à l'exercice, la gestion des affaires au niveau local, loin de s'affirmer comme étant source de performance, se révèle plutôt mitigée.

Il faut rappeler que les objectifs principaux visés à travers les réformes étaient de donner plus d'autonomie aux collectivités locales, leur offrir la possibilité de choisir et de décider mais également de rapprocher le pouvoir des citoyens. La collectivité locale devait désormais être un cadre de programmation du développement, de participation à la gestion des affaires et de satisfaction des besoins des populations.

La bonne gouvernance devant être comprise comme une gestion participative et concertée pour un développement local mérite d'être retenu comme principe directeur par les collectivités locales.

Son analyse repose non seulement sur l'identification des différents acteurs intervenants dans le développement en définissant leurs rôles et responsabilités, mais aussi et surtout sur l'appréhension des interrelations existant entre ces derniers.

S'agissant de la région de Thiès, force est de reconnaître qu'il subsiste de nombreuses difficultés liées à la mise en œuvre de la décentralisation notamment à travers la gestion du développement régional et la satisfaction de la demande sociale.

L'analyse des interrelations entre les différents acteurs a montré que la mauvaise compréhension des textes de loi sur la décentralisation par la plupart des acteurs (collectivités locales, OCB, administration…) ou le cas échéant, la non application des dispositions reste à l'origine de conflits et de zone d'ombres. Ce qui rend difficile toute possibilité de participation populaire et de partenariat, favorisant ainsi l'instauration d'un climat permanent de suspicion et de méfiance.

XXI.1 LES COLLECTIVITES LOCALES

L'analyse des données sur le fonctionnement des instances des collectivités locales révèle de façon générale que le conseil régional, le conseil municipal et le conseil rural sont caractérisés par une sous représentation des femmes et des jeunes malgré leur importance numérique dans la population régionale.

En outre, la plupart des élus en dehors de ceux du conseil régional ont un faible niveau d'instruction, ce qui influe grandement sur leur niveau de connaissance et de maîtrise des textes régissant la décentralisation.

L'absence de documents pertinents de planification constitue une limite sérieuse dans la mise en œuvre du développement local.

Au niveau des Communes et Communautés rurales, malgré la dynamique institutionnelle née de la loi 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétence, les activités menées sont demeurées presque les mêmes que dans le passé ; elles sont restées ponctuelles et très orientées vers le social.

Les budgets restent dérisoires : les impôts et taxes perçus sont très en deçà des potentialités et les fonds de concours alloués par l'Etat sont irréguliers et même aléatoires. Très peu de ces collectivités ont eu à saisir l'opportunité qui leur est offerte dans le cadre de la coopération décentralisée.

La structure des dépenses affecte en moyenne une très petite portion à l'investissement alors que l'essentiel du budget est destiné au fonctionnement.

De plus, les élus locaux tardent à percevoir la nécessité de développer des stratégies de renforcement des ressources pour répondre aux besoins d'investissements, dans le cadre par exemple d'un programme d'appui aux collectivités locales ou de la coopération décentralisée.

Le conseil régional quant à lui, est composé d'élus disposant dans une large mesure de hauts niveaux d'instruction et de grandes expertises administratives, politiques et même économiques. Ceci le prédispose à de bonnes capacités de conduite du développement économique et social régional.

Cependant, il reste encore confronté à la maîtrise de ses ressources financières qui proviennent essentiellement des fonds de dotation et fonds de concours car n'étant pas encore habilité à percevoir des taxes et impôts.

La coopération décentralisée, bien que très récente, a enregistré d'intéressants résultats en matière notamment de santé et d'éducation.

Concernant les compétences transférées, les collectivités locales ont vu leurs domaines d'intervention élargis à neuf (09) qui sont les Domaines, l'Environnement et la Gestion des Ressources naturelles, la Santé-Population et l'Action Sociale, la jeunesse et les Sports et Loisirs, la Culture, l'Education, la Planification, l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et l'Habitat.

La faible collaboration entre les collectivités locales et les services extérieurs de l'Etat ainsi que la modestie des moyens de ces derniers ne sont pas de nature à faciliter l'exercice correct des compétences transférées.

Cette situation ainsi décrite est certes à mettre sur le compte d'une réforme encore jeune (notamment la 3ème phase) mais elle reste aussi imputable d'une part à l'insuffisance de capacités institutionnelles pouvant favoriser l'opérationnalité des structures et d'autre part à la survivance de certaines habitudes et pratiques qui ne militent pas en faveur d'une transparence et d'une équité dans la gestion du développement.

En outre le foisonnement des intervenants et l'absence de contrôle des différents organes impliqués dans la mise en œuvre de la régionalisation constituent aussi de véritables écueils qu'il faille lever pour la réussite de la décentralisation.

Des contraintes importantes sont relevées à plusieurs niveaux :

Sur le plan des ressources humaines :

- l'insuffisance de l'information et de la formation des élus locaux sur les textes de la décentralisation ;
- l'absence de ressources humaines de qualité dans les collectivités locales et la faiblesse de la qualification des agents de leur administrations ;
- le manque d'information et de formation des populations sur leurs rôles et responsabilités dans le développement local et l'absence de communication entre élus locaux et populations ;

Sur le plan de la gestion du développement :

- l'insuffisance des ressources financières des collectivités locales ;
- l'ostracisme notée dans la gestion des collectivités locales relatif à l'insuffisance de la communication ;
- l'inexistence de cadres de concertation adéquats des acteurs du développement ;
- la lenteur des procédures administratives et financières ;
- la sous utilisation des services extérieurs de l'Etat par les collectivités locales et l'absence de mécanismes de collaboration ;
- la faiblesse des moyens des services extérieurs de l'Etat et l'insuffisance du soutien accordé à ces structures par les collectivités locales ;

- les limites administratives étriquées des communes et le développement rapide des villes ;
- l'instauration d'un mauvais état d'esprit des élus locaux et leur vision parfois restrictive du développement
- les modalités de choix des élus à partir des partis politiques qui ne confère pas un type d'élus réunissant les capacités requises et ayant une légitimité sociale avérée. Cela se traduit par une forte polarisation des instances des collectivités locales.

Sur le plan relationnel :

- la faiblesse de la coopération entre collectivités locales et l'absence d'articulation entre elles, situation née du fait qu'il n'existe pas de tutelle entre elles alors que les relations fonctionnelles devraient être hiérarchisées ;
- les conflits de compétence permanents entre autorités déconcentrées et décentralisées ;

XXI.2 PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

La Région de Thiès bénéficie d'un réseau étoffé de partenaires au développement (ONG, Projets…).Ces derniers interviennent dans divers domaines intéressant la vie socio-économique régionale à travers des programmes ou projets de développement.

On en dénombre près d'une soixantaine dans la Région. Outre l'appui technique et la formation dispensée à divers acteurs régionaux, ils ont consenti d'importants investissements.

Leurs réalisation participent à améliorer le cadre et le niveau de vie des populations à travers l'accès aux services de base, l'appui à la production rurale, au crédit, au renforcement de compétences techniques et organisationnelles des groupes cibles, la lutte contre l'insalubrité, la protection de l'environnement etc.
Seulement l'évaluation de l'impact de leur action reste très difficile du fait qu'ils travaillent souvent en vase clos.

Bien qu'étant des atouts réels dans le développement régional, ces divers acteurs posent souvent quelques contraintes au développement régional.

De manière générale, l'Administration n'est pas toujours informée de leurs programmes d'activité et les autres structures ne sont pas souvent associées dans l'exécution de leur action.

De plus, face à la multiplicité des initiatives, il se pose une distorsion dans la planification du développement. En effet, la coordination des actions devient difficile face à la dispersion des interventions et des méthodes.

Il s'y ajoute que le choix de leurs zones d'interventions n'obéit pas au souci d'un aménagement rationnel de l'espace et traduise ainsi des disparités sur le plan de la

couverture spatiale régionale : certaines zones sont bien pourvue alors que d'autres sont laissées en rade.

XXI.3 ORGANISATIONS DE DEVELOPPEMENT

Crées à l'initiative de certains services déconcentrés de l'Etat, des ONG, des différentes composantes de la population, les association de développement (GPF, ASC, OCB…) ont tendance à se multiplier.

Ces organisations traduisent une certaine volonté de se prendre en charge suite au désengagement de l'Etat et à sa politique d'ajustement structurel.

Aujourd'hui la région de Thiès en compte une multitude aussi bien formelle qu'informelles.

Elles constituent des cadres adéquats d'informations, de sensibilisation et de formation des populations à la base.

Elles ont développé des stratégies organisationnelles (mutuelles, coopératives, GIE), qui permettent une amélioration de leur système de production, de leur besoins spécifiques.

Au plan de la santé, le système repose sur l'entraide et la solidarité qui permettent de financer la santé curative et de renforcer le système de prévoyance contre les maladies.

En plus, au niveau de l'accès et de la maintenance des infrastructures de base, elles améliorent la couverture en équipements d'allégement des travaux domestiques, en hygiène et en assainissement.
Par ailleurs, leurs interventions sont visibles dans le volet crédit avec l'octroi de crédits rotatifs aux membres pour le développement d'activités génératrices de revenus.

Du fait de leur importance et de leurs besoins diversifiés, elles reçoivent actuellement peu d'appui financier de la part des collectivités locales, d'où la nécessité d'initier des mécanismes de partenariat efficaces avec ces dernières.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il faut saluer la mise en place de cadres de concertation plus élargis comme ceux de Méckhé et de Mbour

SITUATION DES GROUPES VULNERABLES

XXII.1 JEUNES

La pyramide des âges de la région se caractérise par une base large ; ce qui signifie Thiès compte une population très jeune. En effet, près de 6 résidents régionaux sur 10 sont dans la frange des moins de 20 ans.

De plus en plus soumise aux difficultés croissantes des conditions de vie, la jeunesse voit se réduire l'offre sociale dont elle a grand besoin.

Ainsi, au niveau des secteurs sociaux, ni la santé, ni l'éducation n'arrivent encore à prendre totalement en charge les besoins des jeunes. Sur 100 jeunes en âge d'aller à l'école, 30 d'entre eux n'en bénéficieraient pas. Par ailleurs, on dénombre dans toute la région une seule structure chargée de la santé de la reproduction des jeunes.

Les jeunes ruraux, à l'image de la situation d'ensemble, seraient même moins concernés par le progrès que leurs congénères des villes.

En ce qui concerne l'activité économique, si certains éléments de la jeunesse urbaine sont utilisés au niveau de l'informel (apprentissage, petit commerce…), les ruraux quant à eux s'investissent auprès des structures familiales. Il faut cependant noter que l'exode, associé à la négligence de certains parents, expliquent certains comportements délictueux notés çà et là : le phénomène d'émigration clandestine est devenu un fléau national

Il est à relever que les structures de regroupement (ASC, GIE) et autres mouvements de jeunesse foisonnent dans la région mais ces derniers ne bénéficient pas toujours de l'appui nécessaire dans la réalisation de leurs activités.

L'existence d'une vie associative dense est un atout certain pour la région, ne serait ce que parce que les associations constituent des lieux de rencontre, d'échange et de mobilisation des jeunes, ce qui les prédispose à être de véritables structures-relais en matière de développement économique et social.

Les contraintes qui s'opposent à l'éclosion des initiatives de la jeunesse sont multiples.

Les plus saillantes gravitent autour de :

- l'insuffisance des activités socio-économiques en direction des jeunes ;
- l'insuffisance d'encadreurs qualifiés ;
- le nombre réduit d'équipements collectifs spécifiques à ce groupe-cible (écoles, lycées, siège d'OCB)

- les difficultés de financement des activités de jeunesse et d'accès à la terre en milieu rural, malgré les efforts louables du FNPJ ;
- la faiblesse de leur niveau de qualification professionnelle ;
- le chômage et le sous-emploi ;
- l'exode des jeunes filles à la recherche du travail domestique ;
- l'insuffisante prise en charge de la santé reproductive des jeunes.

Concernant les perspectives, elles devront être axées sur les secteurs que sont l'éducation, la formation, l'emploi et le sport.

- le Programme National pour l'Emploi des Jeunes pourrait constituer une opportunité pour lutter contre le sous-emploi et le chômage des jeunes à condition que nombre de jeunes de la région en bénéficient, notamment les financements du FNPJ..
- la promotion de centres-conseil et de structures socio-éducatives (salles de lecture, cyberespaces…) sont également des chemins à investir.
- de même que la mise en place de mécanismes adéquats d'accès au crédit.

XXII.2 FEMMES

Représentant 51,6 % de la population régionale, les femmes n'arrivent pas encore à s'imposer véritablement comme force réelle du développement socio-économique régional.

En effet, les femmes, malgré les nombreuses corvées domestiques inhérentes à leur statut social, s'investissent dans plusieurs activités (agriculture, élevage avec l'embouche, pêche, commerce…) dans les structures appropriées (groupement féminin, GIE…)

Selon EDS IV, la taille moyenne de la famille dans la région serait de 9,3 individus, soit la 3ème en effectif du pays après Fatick et Kaolack (9,8 individus). Thiès est également l'une des régions ayant le pourcentage le plus élevé de chefs de ménage de sexe féminin avec 17 %, la moyenne nationale état de 16 % tandis qu'à Dakar, ce ratio est de 22 %.

S'agissant des secteurs sociaux, pour le volet Education / formation, on note une grande conscientisation des acteurs féminins sur la nécessité de profiter de manière optimale des bienfaits de ces secteurs (29% des 15-49 ans sont instruites contre 27% pour le pays). Aussi, on note une constante expression des besoins de formation.

C'est ainsi qu'il faut comprendre l'existence de comités de mobilisation sociale pour la SCOFI.
Au niveau du volet santé, il faut surtout noter la viabilité des interventions féminines au sein de cadres destinés à cet effet (comités de santé, comités de mobilisation du PEV…).

Il faut aussi souligner que les femmes bénéficient à Thiès de la sollicitude de multiples agences de crédit, ce qui est d'un grand soutien pour l'amélioration des conditions de vie des ménages (CMS, CNCAS, Fédération des GPF, caisses populaires…).

Toujours en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et la promotion économique des femmes, celles-ci bénéficient des appuis de divers intervenants qui contribuent à mettre en œuvre les initiatives locales (banques céréalières, boutiques communautaires, acquisition d'équipements…)

C'est dans cette optique qu'il faut considérer l'existence d'ONG et de projets qui gravitent autour de cette cible défavorisée appuyée aussi par l'encadrement local (services étatiques).

Malgré les diverses opportunités, les femmes restent encore confrontées à des difficultés qui sont liées, le plus souvent, à des pesanteurs d'ordre socioculturel.
En effet, l'inégalité très marquée entre les deux sexes dans nos sociétés, engendre une insuffisance de qualification chez les femmes du fait de leur faible de scolarisation.
La discrimination sexuelle, qui se nourrit des tabous et des réflexes acquis érigés en modèles de comportement quotidien, est l'une des causes de la situation défavorable des femmes qui se traduit en milieu rural par de réelles difficultés de contrôle de la terre et d'accès aux intrants et aux matériels agricoles.
La méconnaissance de leurs droits est aussi une autre contrainte malgré les actions dans ce sens de plusieurs ONG.

La situation des femmes chefs de ménage, continue d'être précaire. Les femmes constituent 80% des demandeurs d'aide et la paupérisation féminine a des prolongements désastreux sur les enfants de moins de 5 ans (taux de sous-nutrition de 21%).

En perspectives, il y a des efforts à faire au niveau des équipements d'allégement des travaux, de la sensibilisation des femmes sur leurs droits juridiques et sur l'encouragement à l'éducation et à la formation.

Il faudra accorder une importance particulière au développement des métiers de l'artisanat, secteur par excellence d'appui à la production (post – production). C'est en ce sens qu'il serait intéressant de diversifier les structures de financement des activités des femmes.

L'encouragement de caisses villageoises, l'organisation des circuits de distribution, l'impulsion de l'entrepreneuriat féminin sont aussi d'autres éléments à prendre en considération afin de faire des femmes de la région des actrices confirmées du développement régional.

Le plan d'actions régional de la femme offre à cet égard des perspectives intéressantes d'où l'urgence de son opérationnalisation.

XXII.3 PERSONNES HANDICAPEES

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 révèle que, seulement 1,4% de la population de la région est handicapée, uniformément répartie dans les départements de Mbour (1.5 %), Thiès (1.3 %) et Tivaouane (1.4 %) ; la répartition par sexe donne une quasi égale part aux hommes (1.5 %) et aux femmes (1.3 %).

Tableau 53 : Répartition de la population selon le département et le sexe

Département	Sans handicap			Handicapée		
	Masculin	féminin	total	Masculin	féminin	Total
Mbour	98,4%	98,6%	98,5%	1,6%	1,4%	1,5%
Thiès	98,5%	98,8%	98,7%	1,5%	1,2%	1,3%
Tivaouane	98,4%	98,6%	98,6%	1,6%	1,4%	1,4%
Ensemble	98,5%	98,7%	98,6%	1,5%	1,3%	1,4%

Source : RGPH3, 2002

La population handicapée des membres est très importante **:** elle représente 39%, l'on tient de l'handicap des membres supérieurs et inférieurs; le handicap par une déficience mentale prend une proportion pas rassurante, soit 14% environ; suivent les handicap par la cécité et la surdité, représentant chacun 12%; les lépreux ne représentent que 2.6%

Tableau 54 : Répartition de la population résidente handicapée selon le type de handicap et le département

Département	Cécité	Surdité	Muet	Infirmité membre inf	Infirmité membre sup	Déficience mentale	Albinisme	Léproserie	Autres
Mbour	11,6%	9,%	5,6%	27,3%	9,9%	12,%	0,6%	4,9%	19,%
Thiès	12,7%	9,7%	5,9%	27,6%	11,3%	15,4%	0,6%	1,9%	14,9%
Tivaouane	12,4%	10,%	7,2%	27,9%	12,9%	14,5%	0,6%	0,5%	14,1%
Ensemble	12,2%	12,2%	6,2%	27,6%	11,3%	13,9%	0,6%	2,6%	16,1%

Source : RGPH3, 2002

Graphique 3 : Répartition de la population résidente selon le type d'handicap, le département et le sexe

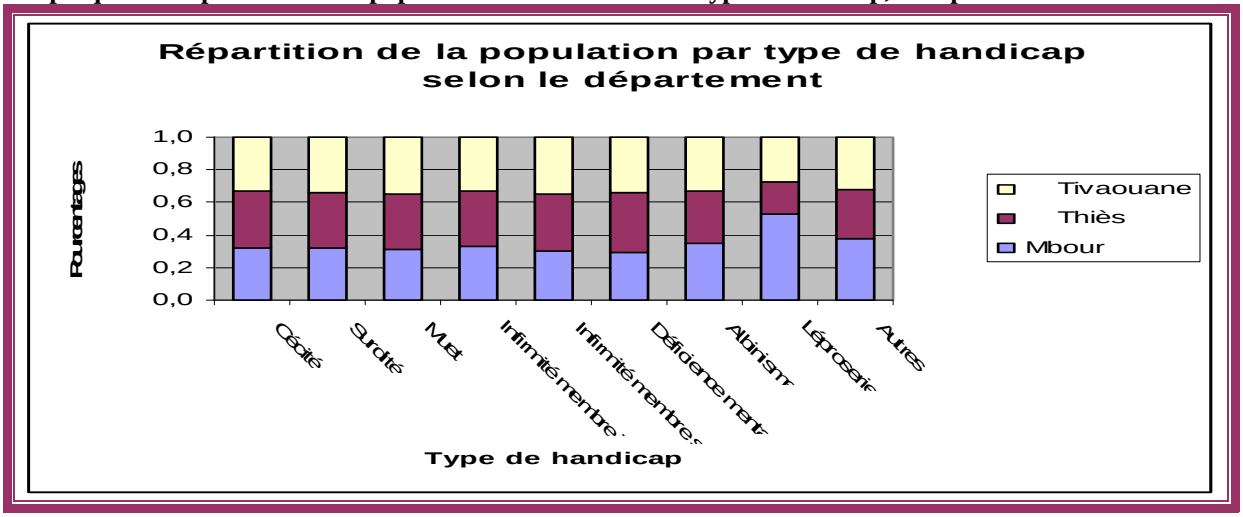

La population handicapée concerne tous les ages ; aucune tranche ne semble prédominer, mais i se dégage une présence plus marquée, dans les tranches d'age des plus jeunes (moins de 25 ans) et dans une moindre mesure des tranches de 25 à 40 ans.

Tableau 55 : Répartition des personnes handicapées par age et milieu de résidence

Groupe D'âge	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	masculin	féminin	Total	masculin	féminin	total	masculin	féminin	Total
0 – 4	2,7%	3,0%	2,8%	2,6%	2,9%	2,8%	2,6%	3,0%	2,8%
5 – 9	5,8%	4,9%	6,8%	7,6%	8,0%	7,8%	6,9%	6,7%	6,8%
10 – 14	8,0%	7,5%	8,2%	8,6%	8,5%	8,5%	8,3%	8,0%	8,2%
15 – 19	9,0%	9,3%	9,0%	9,4%	8,4%	9,0%	9,2%	8,8%	9,0%
20 – 24	9,3%	8,1%	8,0%	7,4%	7,8%	7,5%	8,1%	7,9%	8,0%
25 – 29	8,0%	7,7%	7,0%	6,3%	6,7%	6,4%	7,0%	7,1%	7,0%
30 – 34	7,2%	6,7%	6,7%	6,1%	7,0%	6,5%	6,6%	6,9%	6,7%
35 – 39	6,5%	6,0%	5,5%	5,2%	4,6%	2,8%	5,7%	5,2%	5,5%
40 – 44	6,3%	5,2%	5,6%	5,7%	5,2%	7,8%	5,9%	5,2%	5,6%
45 – 49	5,5%	5,2%	4,8%	5,1%	3,7%	8,5%	5,3%	4,3%	4,8%
50 – 54	5,2%	5,0%	5,3%	5,2%	5,8%	9,0%	5,2%	5,5%	5,3%
55 – 59	4,4%	3,6%	4,2%	4,5%	4,2%	7,5%	4,4%	3,9%	4,2%
60 – 64	5,2%	5,7%	5,5%	5,1%	6,2%	6,4%	5,2%	6,0%	5,5%
65 – 69	4,0%	4,6%	4,6%	5,2%	4,5%	6,5%	4,7%	4,5%	4,6%
70 – 74	4,6%	6,4%	6,0%	6,1%	6,6%	6,4%	5,5%	6,5%	6,0%
75 – 79	3,2%	3,6%	3,7%	4,2%	3,5%	3,9%	3,8%	3,5%	3,7%
80 – 84	2,7%	3,1%	2,9%	3,1%	2,8%	3,0%	2,9%	2,9%	2,9%
85 – 89	1,1%	1,5%	1,2%	1,2%	1,0%	1,1%	1,2%	1,2%	1,2%
90 – 94	0,3%	1,2%	0,8%	0,7%	1,1%	0,9%	0,5%	1,1%	0,8%
95 et +	0,9%	1,7%	1,2%	0,7%	1,6%	1,1%	0,8%	1,6%	1,2%

Source : RGPH3, 2002

La population handicapée concerne tous les ages ; aucune tranche ne semble prédominer, mais i se dégage une présence plus marquée, dans les tranches d'age des plus jeunes (moins de 25 ans) et dans une moindre mesure des tranches de 25 à 40 ans.

La réinsertion socio-économique des personnes handicapées bénéficie de projets peu nombreux et de faible envergure. Ils restent aussi localisés dans les centres urbains et demeurent liés aux seules activités de formation.

Pour la prise en charge, en dehors des CPRS, on note huit centres socio professionnels pour personnes handicapées, les classes verbo-tonales dans le CPRS de la route de ST-Louis, le centre des albinos à Thiès et deux VRS (Villages de Reclassement Social).

Il existe également des projets dans les villages de reclassement qui sont le fait de l'ASAL, de la DAHW et des associations membres de la Fondation Raoul Follereau.

XXII.4 PERSONNES EN SITUATION DIFFICILE

Il existe peu de données dans ce domaine. En effet, les premières enquêtes sur les talibés, enfants de la rue et enfants travailleurs ne datent que de 1990 et 1996. De surcroît, elles restent localisées aux capitales régionales et à certaines grandes agglomérations.

En dépit de cette faiblesse statistique, la réalité sociale confirmée par les monographies de quartier et les données des structures impliquées dans l'encadrement de ces catégories, montre que la région de Thiès (notamment à Thiès et Mbour) est une zone où l'inadaptation sociale des jeunes et des enfants se pose avec beaucoup d'acuité.

La ville de Thiès est réputée être le lieu de passage des jeunes « Fakhman ». Quand à la ville de Mbour, elle est devenue célèbre à cause de la prostitution des jeunes.

Au titre de la prise en charge des problèmes liés aux groupes sociaux, il y a les services administratifs ou assimilés avec deux CPRS à Thiès, un à Khombole, un à Mbour et un à Joal. On peut aussi citer l'AEMO, le Centre de sauvegarde, dans le domaine de l'enfance en difficulté.

Dans le domaine associatif, il s'agit des centres d'écoute (2 à Thiès et 1 à Mbour) et de l'association Jeunesse en Difficulté (JED).

On peut également relever le Programme Enfance en situation Particulièrement Difficile dans la région de Thiès. Il s'étend à toutes les zones dites pourvoyeuses de talibés mendiants.

Dans le Secteur de l'Action sociale, on relève le développement important d'associations, de groupements qui constituent à la fois les forces et les faiblesses du secteur.

Cependant, l'attrait des ONG aidant, il semble se dessiner des changements de mentalité. On commence à comprendre que si le secteur social reste le domaine des coûts, sa prise en charge contribue à réduire des distorsions et déséquilibres sociaux, autrement plus coûteux si rien n'est fait à temps.

D'autres problèmes sont également à noter parmi lesquels le caractère lâche du maillage. A titre illustratif, aucune communauté rurale ne dispose de CPRS. Le département de Tivaoune non plus. Les nouvelles communes doivent être dotées de structures de prise en charge à défaut d'imaginer des formules d'association avec les plus proches.

La faiblesse des ressources, les lenteurs dans leur mise en place, l'absence de programmes globaux à l'échelle des collectivités décentralisées et la méconnaissance des cibles dont la situation évolutive mérite une réactualisation des données, sont également des contraintes de taille.

Il en est de même de l'inexistence de plans de formation des intervenants en adéquation avec les besoins et la demande sociale régionale ainsi que de l'absence de moyens logistiques conséquents.

Les initiatives et expériences concernant des enfants de la rue restent marquées par leur jeunesse et la faiblesse des moyens mobilisés tandis que les projets ciblant les

personnes du 3ème âge (5,75% de la population) ont mobilisé peu de financement, en dépit du dynamisme des associations de cette frange de la population.

S'agissant des perspectives, on peut retenir :

- les projets prioritaires de développement social comme les projets de réinsertion à Base Communautaire (RBC), l'appareillage ;
- le financement de micro-projets pour les personnes handicapées ;
- l'impulsion de crédit (fonds de garantie, crédit convention avec les Mutuelles de crédit dans les VRS) et des Fonds de Solidarité (régional, institutions non conventionnelles) ;
- la recherche (étude sur la situation régionale des enfants de la rue et des autres groupes défavorisés) ;

L'appui des collectivités locales en direction des couches défavorisées et des structures non conventionnelles (Daaras) devrait prendre beaucoup plus d'envergure afin d'en assurer une plus grande prise en charge.

Par ailleurs l'introduction de l'alphabétisation et de la formation professionnelle dans les daaras serait de nature à améliorer substantiellement les conditions de vie difficiles des talibés dans la région.